

# L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait  
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste . . . . .	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne . . . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays . . . . .	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chaque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Première année—No 73

Le numéro: 5 sous

Montréal, mardi 5 juin 1934

## L'extension juridique du contrat de travail

Les conventions collectives de travail, après approbation par le conseil des ministres, s'appliquent aux patrons et aux ouvriers. Le contrat de travail intervenu récemment entre la « Chambre de construction de Montréal » et le « Conseil des syndicats des métiers de la construction, Incorporé » (naturellement) détermine le salaire minimum des briqueteurs, menuisiers, maçons, brefs de tous les ouvriers en bâtiment. De plus, on annonce qu'un semblable contrat entre débardeurs et arrimeurs est à l'étude. L'extension juridique de la convention collective de travail est considérée par le gouvernement provincial comme l'œuvre maîtresse de la dernière session.

Dans le chassé-croisé de notre Constitution, les lois qui déterminent la nature des relations entre patrons et ouvriers sont du ressort des gouvernements provinciaux. Ces lois comportent toujours un certain arbitraire; la nécessité seule les justifie. Les gouvernements provinciaux les appliquent à meilleur escient que le pouvoir central, parce qu'ils connaissent immédiatement les besoins de leurs administrés. Une mesure comme l'extension juridique du contrat de travail, prise par le gouvernement d'Ontario, entraînerait des difficultés de toute sorte, et les patrons ne seraient pas seuls à s'en plaindre. Adoptée par le gouvernement de Québec, elle est justifiable, car elle arrive à point. Des employeurs ont profité de la surabondance de la main-d'œuvre sur le marché du travail pour exploiter certaines catégories d'ouvriers. Le gouvernement provincial prend la défense des travailleurs.

Il faut remarquer que la loi Arcand sur les conventions collectives de travail marque une étape dans l'élaboration de la législation sociale du Québec. Jusqu'à présent on s'est contenté de fixer le salaire minimum de certaines classes de travailleurs, de limiter les heures de travail dans quelques industries, de pourvoir à l'hygiène sociale, de déterminer l'indemnité des ouvriers dans les cas d'accidents du travail, etc., sans intervenir directement dans l'organisation de la production. Aujourd'hui, le gouvernement commence à fixer non plus le salaire minimum, mais le salaire normal de tous les travailleurs. Dans un moment d'enthousiasme, M. Arcand déclarait récemment, à Joliette, qu'un million d'hommes seraient bientôt sujets à l'extension juridique du contrat de travail. En effet, l'analyse même superficielle de

la convention des ouvriers en bâtiment et des entrepreneurs révèle que le salaire dit minimum est équivalent au salaire normal de ces ouvriers.

Dans l'application de la nouvelle loi, le gouvernement de Québec procède avec sa prudence coutumière. Une fois arrêtés les préliminaires d'une convention collective de travail, le projet est publié dans les journaux. On fait droit aux objections des intéressés, s'il y a lieu. Dans notre province, depuis quelques années, les syndicats sont de moins en moins actifs. On se demande si le gouvernement peut les regarder comme les représentants autorisés de tous les ouvriers. D'autre part, ne rend-il pas, par sa nouvelle loi, une vigueur dangereuse à ces organismes moribonds? Le syndicalisme est toujours plus ou moins fondé sur la lutte des classes; dans notre province, nous ne connaissons pas ses méfaits, précisément parce qu'il est moribond. A cause du marasme actuel les syndicats deviennent facilement des centres révolutionnaires. La loi Arcand peut entraîner les plus fâcheuses conséquences dans le monde ouvrier lui-même.

Le Parlement fédéral a pratiquement adopté une loi sur la régie des marchés. Elle s'apparente à la loi Arcand: c'est l'extension juridique, pourrait-on dire, des contrats intervenus entre des syndicats de producteurs. C'est même une mesure socialiste greffée sur notre économie libérale, car elle intervient dans l'organisation de la production. A cause des intérêts différents de chacune des provinces canadiennes, le projet Weir est plus arbitraire que la loi Arcand; il constitue une entrave puissante à la reprise des affaires au Canada. On veut tout réglementer à la fois, tant à Québec qu'à Ottawa. Il arrive souvent que la législation économique, qui est en grande partie du ressort du gouvernement fédéral, empêche sur le domaine de la législation sociale proprement dite. Les décrets de l'Office des produits naturels n'entrèrent-ils pas en conflit avec les conventions collectives de travail?

Sous prétexte que certains pays prétendent se trouver mieux de l'économie dirigée, nos gouvernements prennent des mesures qui confinent au socialisme. La loi Arcand comporte moins de sérieux inconvénients que le projet Weir. Il faudra cependant que le gouvernement en use avec discrétion. M. Arcand l'entendra-t-il de cette oreille?

Dollard DANSEUR

## La danse des millions

Notre bonne ville de Montréal est dans une impasse. Toutes nos difficultés, qui devaient être résolues lors des dernières élections, reviennent sur le tapis vert des bureaux du maire et des conseillers municipaux. C'est ainsi que le chômage — devenu maintenant une institution nouvelle dans les pays civilisés — ne pourra plus compter sur le secours direct. Le gouvernement d'Ontario n'a pas l'air de vouloir payer sa part des 9 millions de dollars d'arrérages. Notre gouvernement central entend se désintéresser du problème du chômage. Pourtant l'A. A. B. N. lui reconnaît un large droit de regard sur le commerce et l'industrie, dont dépend le chômage. Par un curieux retour des choses, Ottawa s'en remet aux provinces du soin de trouver des marchés au travail national. Cependant l'Etat fédéral légifère à tour de bras et dans des domaines qui ne relèvent pas toujours, strictement, de son autorité. Comme quoi notre constitution n'est au fond que le fruit d'un empirisme qui sert admirablement bien les visées centralisatrices du parti au pouvoir.

Pendant le même temps, les millions dansent à Montréal. C'est le contribuable, naturellement, qui fait les frais du grand drame financier que nous allons peut-être vivre d'ici quelques jours. Les banques refusent de délier les cordons de leur bourse. Qui pourra vaincre leur obstination? Qui même pourra les blâmer de ne pas vouloir se jeter dans le gouffre béant de nos finances municipales?

Une autre question. Comment l'administration actuelle pourra-t-elle faire le service de ses obligations dont les échéances tombent le quinze juin? Le public se verra inviter à souscrire aussi, au cours de l'année, environ 25 millions de dollars. Comment combler aussi le déficit de l'année courante? Par un emprunt, naturellement. Emprunt, déficit, emprunt, voilà le cercle fatidique où tournent nos finances municipales. Montréal peut se consoler en songeant que d'autres pouvoirs publics se débattaient aussi dans les mêmes

ornières. Mais le malheur des autres ne fait pas notre bonheur.

Est-il possible de mesurer l'étendue de notre mal financier? Comment s'en tirer? Il n'est sûrement pas impossible de trouver des moyens autres qu'un accroissement du fardeau des impôts. Pour arrêter cette danse des millions de nos finances publiques, il n'est pas de meilleure méthode qu'une courageuse réforme de nos impôts. Un assainissement de nos finances publiques et une réduction des dépenses inutiles — il en est, soyons-en certains — devraient être le prélude d'une politique de dégrèvements d'impôts qui libérerait la production et la consommation de ses trop nombreuses entraves. Mais, hélas! ce n'est pas quand nos administrations fédérales, provinciales et municipales iront à hue et à dia que nous pourrions véritablement esquisser une courageuse politique de réforme fiscale et financière.

Jean-Marie NADEAU

La Bibliothèque économique de l'École des Hautes Etudes commerciales compte plus de 28,000 ouvrages de références sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc.; elle reçoit tous les mois environ 800 périodiques traitant des mêmes sujets. Riche documentation mise gratuitement à la portée du public. Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, de 9 h. à 5 h. (r-b)

### Un billet de loterie dans une tombe

Plusieurs commerçants poitevins avaient acheté en commun un billet de la Loterie nationale. Ils eurent la joie, à l'un des derniers tirages, de le voir sortir à un million.

Leur joie, toutefois, fut de courte durée. Impossible, en effet, malgré toutes les recherches, de mettre la main sur le fameux billet.

Il se souvint alors qu'il avait été confiné en dépôt à l'un d'eux, décédé avant le tirage.

On décida une exhumation, qui vint d'avoir lieu. Le billet fut retrouvé dans une poche du vêtement qui habillait le corps et, après bien des inquiétudes, les gagnants purent entrer en possession de leur fortune.

## DES CANONS, DES MUNITIONS!



Et pourtant, il y a longtemps que j'ai désarmé!

## CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

### La réforme fiscale en France.

Le cabinet Doumergue, fort de sa situation, entreprend une réforme qui contribuera à rétablir la situation intérieure du pays. Le ministre des finances, M. Germain-Martin, annonce le retour à une fiscalité modérée, plus simple, qui incitera moins à la fraude que les lois précédentes. La France va procéder à une refonte complète de son système d'imposition et va supprimer les anomalies qui rendaient ce système quasi incompréhensible. Pour le moment, on pare au plus pressé, c'est-à-dire que l'on fait un aménagement nouveau des recettes et que l'on diminue les charges intolérables qui pesaient sur les contribuables de bonne foi. Si l'impôt du dixième ou du cinquième n'a jamais été populaire en France et à l'étranger, à toutes les époques de l'histoire, que dire de l'impôt de la moitié ou des deux-tiers? Comment peut-on admettre qu'un contribuable accepte de verser au fisc la moitié et plus de ses revenus, pour combler des déficits causés par des exemptions démagogiques, quand il peut frauder? Pour ne pas être cornélienne, cette attitude est très humaine et elle a eu sa répercussion dans la diminution des recettes budgétaires depuis plusieurs années. Ce n'est que par des moyens de fortune que les gouvernements successifs sont arrivés à joindre les deux bouts. Aussi le cabinet Doumergue s'est-il rendu compte que toute aggravation d'impôt entraînerait nécessairement une augmentation de la fraude fiscale d'une part, et une destruction de la richesse de l'autre. Il existe une limite très vite atteinte dans l'échelle des taxes, des droits et des impôts. Quel que soit le nom qu'on lui donne ou le prétexte dont on l'affuble, l'impôt ne peut pas donner plus qu'un certain chiffre en rapport avec l'importance de la fortune publique du moment. C'est une loi d'airain que toute fiscalité exagérée est mortelle.

On ne peut que féliciter le cabinet Doumergue de l'avoir enfin compris.

A. R. B.

### Economies douloureuses.

Ce sont celles de l'Etat. La grande campagne d'assainissement financier qui se poursuit en France à l'heure actuelle nous en donne la certitude. En effet, supprimer un grand nombre de fonctionnaires inutiles n'est pas une mince besogne. Ceux qui sont touchés poussent les hauts cris. On peut s'attendre à des protestations véhémentes de la part des titulaires des 66 emplois préfectoraux dont le gouvernement français prévoit la suppression à très brève échéance.

Nous assisterions à un joli concert de récriminations si nos gouvernants s'avisent d'avoir le courage des chefs du gouvernement français. Dans notre pays, il est une maxime de politique pratique à laquelle on n'aurait garde de manquer: le souci de la réflexion est le commencement de la sagesse. La mise à pied de fonctionnaires inutiles ne serait pas une sage mesure ici, aux yeux des politiciens.

J.-M. N.

### Le sens de l'honnêteté.

Un propriétaire n'a contre son locataire en défaut que les recours de droit commun. La Ville n'est responsable que du loyer des chômeurs. Cependant elle entreprendra sous peu des travaux de secours. Le salaire des employés à ces travaux échappe aux saisies-gagères. Sur la proposition de M. Emery Sauvè, la Ville en déduira une certaine somme qui sera remise aux propriétaires. Ainsi procède la

Ville de Verdun: elle retient environ \$2.50 par semaine sur le salaire de l'employé à des travaux de secours, pour le paiement du loyer.

Cette mesure d'exception est justifiée par la conduite d'un grand nombre d'assistés. Dès qu'ils reçoivent quelque argent, ils se hâtent de le dépenser. Quelques-uns l'emploient à solder des créances de fournisseurs. Rares sont ceux qui pensent aux propriétaires. La loi provinciale qui rend insaisissables les fonds de secours, a pour but de soustraire provisoirement les chômeurs aux poursuites fondées sur d'anciennes dettes. Il est juste d'ailleurs que les fonds de l'Etat ne servent point à la solde des créances privées.

Il faut que le sens de l'honnêteté soit à la baisse, chez nous, pour que l'Etat doive veiller au paiement de dettes aussi importantes que le loyer. Parelles mesures d'exception ne nous font point honneur. — D. D.

## Échos

### A PROPOS DE LA PLUS ANCIENNE EFFIGIE DU CHRIST

« Comme vieil amateur de numismatique, veut bien écrire au Journal de Genève un abonné, je suis tombé en arrêt devant votre écho du 2 avril, narratif la découverte d'une médaille à l'effigie du Christ. Or, cette trouvaille rappelle étonnamment celle qui fut faite à Rome, en décembre 1898, par M. Boyer d'Agen, alors ambassadeur de France près le roi d'Italie, si je ne fais erreur. A l'époque, toute la presse européenne s'en occupa. Cela valut même, au Journal de Genève, un remarquable article d'Aug. Sabatier sur les portraits authentiques (!) du Christ. De son côté, M. H. de la Tour l'érudite numismate attaché alors au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, en fit le sujet d'une communication à la Société des antiquaires de France (séance du 14 décembre 1898) où il conclut que la pièce en question était une sorte de marque d'identité portée par les juifs nouvellement convertis. D'après ce savant, cette pièce aurait été modelée et coulée sous le pontificat de Pie V (1566-1572) par Jean-Antoine Rossi. Ainsi qu'on le voit, rien du monnayage impérial romain sinon l'effigie de Tibère mise là, on ne sait trop pourquoi. Serait-ce peut-être que ce monarque était contemporain du Christ. H. C. »

La note à laquelle fait allusion notre correspondant, dit le Journal de Genève, était tirée du Journal des Débats. Notre confrère a reçu de son côté plusieurs mises au point. De celle qui est signée Alfred Perelre, nous tirons encore les précisions suivantes: dans la Revue numismatique (1917), M. S. Férarès a tenté, en tenant compte de la valeur numérique des lettres hébraïques figurant au droit, de dater cette médaille de l'année 1557 de notre ère. A droite du visage du Christ, on trouve la lettre aleph qui, numériquement, a la valeur de l'unité et qui avait pour les ignorants fait songer à l'an I; à gauche, les lettres vav, shin et vav qui peuvent être lues « Jésus » et qui, en réalité, avaient la valeur numérique de 316. Si l'on additionne ce nombre au chiffre un, on obtient 317 qui, dans le comput hébraïque, correspond à l'année vulgaire 1557 (A. D.). Quant à un texte du revers, c'est une formule d'incantation très fréquente au quinzième et au dix-septième siècles.

## Arrière-pensées politiques et impolitiques

Un de nos confrères parisiens rappelait justement, à propos des pourparlers sur le désarmement, que seuls seraient durables les traités conclus entre les arrière-pensées. Il semblait aussi croire à la solidité des traités conclus sans arrière-pensées. On peut admettre, sans faire preuve de trop de cynisme, que notre confrère parisien s'abuse un peu en croyant au désintéressement absolu de certains accords. Les traités liant la France aux pays d'Europe orientale et balkanique avant la guerre n'étaient pas plus conclus sans arrière-pensées que ceux qui lient encore Paris à la Petite Entente ou à Varsovie.

Il existe des arrière-pensées politiques très élevées: celles qui visent au maintien réel de l'équilibre, de l'ordre accepté, ou encore celles qui dominent une ligne de conduite permanente, imposée par la force des choses. Lorsque les rois de France entreprirent de réaliser l'unité du pays, ce fut surtout pour empêcher les empiètements de l'étranger. C'était une nécessité, une politique inéluctable. Lorsque l'Angleterre lança dans la politique coloniale, ce fut par un besoin aussi absolu que celui qui oblige le Japon à s'assurer de fortes positions en Extrême-Orient. Le traité de Westphalie recherchait le morcellement de l'Allemagne pour empêcher le Saint-Empire d'écraser la France, comme l'Alliance de François Ier avec le Grand Turc avait un caractère purement défensif. La théorie britannique de l'isolement est fonction de la politique coloniale et économique de l'Angleterre: à ce titre elle est défendable. Toutes ces politiques sont justifiables devant l'histoire, et personne ne songerait à les attaquer.

Il n'en est pas tout à fait de même quand les traités se trouvent être l'expression d'arrière-pensées politiques comme celles sur le désarmement, les dettes, ou l'entrée de la Russie dans le sein de la Société des Nations.

Des accords conclus dans ces conditions ne sauraient rendre service. Ils sont condamnables au plus haut point. Ce ne sont pas des accords politiques, ce sont des accords de politiques à la recherche d'un expédient, ou encore de Machiavels ratés ou d'insatiables mégalomanes.

André BOWMAN

## De l'éducation des fils

Madame, je me doutais bien que vous finiriez par avoir plus de changrin que de joies de la part de ce grand garçon que vous avez si mal élevé. — « Mal élevé! » — Oui. Cela vous semble dur? Faux? Pardonnez-moi d'être aussi cruellement franche. Vous êtes prête à m'interrompre: « Je vous assure pourtant que j'ai fait de mon mieux... »

Chère madame, si la bonne volonté et les intentions droites suffisaient au succès de toutes les entreprises, la face de la terre serait changée. Vous avez gâté votre fils en le choyant, en le servant avec esclavage, en vous pliant à tous ses caprices. Vous vous êtes écrasée devant lui; pourquoi vous plaindre-vous maintenant d'être picotée? Malheureusement, il arrive dans bien des foyers que la mère et les filles se constituent ainsi les servantes des garçons. Et ça commence tôt: Pierre a cinq ans; il revient de l'école, jette sac, livres et vêtements sur les chaises, et se sauve à quelque amusement. Au lieu de le retenir, de profiter de l'occasion pour donner à l'enfant une leçon de politesse et d'ordre, la mère dit à l'ainée des filles, quand ce n'est pas à la plus petite: « Vite, cours ramasser les « traineries » de ton petit frère. » Ça n'a l'air de rien, cette petite scène, mais, c'est le « pli » qui se prend. L'éducation, bonne ou mauvaise, est une question d'habitudes acquises par la répétition des mêmes actes.

Et plus tard... plus tard... il faudra toujours quelque un aux côtés de Pierre pour réparer ses négligences, laver ses mauvais coups, payer ses dettes et avoir du cœur pour lui.

Il devrait y avoir moyen d'entraîner les filles au dévouement sans rendre les garçons insouciant, lâches et grossiers.

Entendais un jour un homme d'esprit dire avec beaucoup d'à-propos: « Mais comment se fait-il que les femmes aient à se plaindre des hommes, puisque ce sont elles qui les élèvent? »

N'est-ce pas juste et vrai? Tous les parents devraient songer qu'ils ne forment jamais leurs enfants pour eux-mêmes; ils les forment pour les donner, et selon le travail qu'ils accomplissent, ils préparent la joie ou le malheur de quelqu'un. Bientôt, votre fils se mariera. Depuis qu'il a conscience de vivre, il est entraîné à ne penser qu'à son bien-être, à son confort, à ses caprices, à ses désirs. Croyez-vous que,

du jour au lendemain, il va devenir un mari modèle, qu'il aura pour sa femme les attentions qu'il n'a jamais songé à prodiguer à sa mère ou à ses sœurs? En l'élevant mal, vous vous êtes forgé des chagrins et vous avez volé le bonheur du foyer qu'il fondera. L'amour, les bienvenues, des habitudes de galanterie, pourront le transformer un peu; mais tout cela ne sera que vernis de surface. Il ne faudra pas y regarder longtemps pour découvrir dans ce mondain correct le vulgaire égoïste qui fera un martyr de plus, dans l'intimité de la vie régulière.

Vous seriez au désespoir de donner à votre fille un mari qui soit si peu entraîné à prendre part aux besognes de la vie domestique. D'avance, vous rêvez pour elle d'un homme serviable, bon et attentif, qui sache à l'occasion la débarrasser de certains travaux de ménage qui épuisent vite les forces d'une femme et ne font que distraire un homme des soucis de la vie extérieure. Vous entendez qu'il soit débrouillard et qu'il prenne à son compte une grosse part de ces ennus attachés aux soucis matériels. Et vous avez cent fois raison.

Mais pourquoi n'avez-vous pas fait acquiescer à votre fils les qualités et les habitudes que vous vous croyez en droit d'exiger de votre gendre? Votre belle-fille mérite les mêmes égards que votre fille; elle a la même nature sensible et délicate qui réclame de la tendresse, de l'affection sincère, des soins et des attentions.

Il n'y a pas deux poids et deux mesures.

Françoise GAUDET-SMET

Outre la satisfaction que vous obtenez à fumer les cigarettes Roxys, « douces comme de la soie », chaque paquet contient des cartes « Matins de Bridge », échangeables pour « les jolies primes de première qualité. Les cigarettes Roxys sont manufacturées par L. O. Grothé Limitée, maison canadienne et indépendante. (r-b)

### À Monaco

En vertu d'une tradition ancienne, le prince de Monaco avait toujours réservé à des Français les principaux emplois de la principauté, qui ne compte, d'ailleurs, d'après le dernier recensement, que 1,743 citoyens monégasques.

Cet usage vient d'être ratifié par une convention aux termes de laquelle les ministres d'Etat, les conseillers du gouvernement, le directeur de la Sûreté et les magistrats devront être recrutés parmi les Français.

# L'urbanisme en France

Le citoyen français se croit le citoyen le plus libre du monde. Il estime n'être dépassé par personne dans l'exercice de la liberté politique ou religieuse, aussi bien que dans l'observation de la liberté privée d'autrui. On l'étonnerait fort en lui disant que sur un point il est esclave, qu'il subit une tyrannie dont la plupart des peuples civilisés se sont affranchis, qu'il avait pourtant le premier contribué à secouer, mais qui le menace, non seulement dans la pratique courante de la vie, mais dans la santé, la dignité, et l'avenir même de son pays. Le citoyen français, qui jouit de tous les droits civiques et spirituels, n'a pas de droits urbains. L.

Le mot *Urbs* en latin veut dire Cité. Les droits urbains, sur lesquels les peuples les plus modernes, tels que l'Allemagne ou les Etats-Unis, ont fondé leur actuelle politique nationale, sont les droits que le citoyen possède à l'égard de la Cité. Il a droit à un corps sain, et à une vie où l'exercice du travail et des loisirs est aisé et digne.

La population du monde s'entasse de plus en plus dans les villes. Elle y est privée de l'air pur. Elle y est privée des facilités, de l'ampleur morale et matérielle de la vie naturelle. Si la Cité ne fait pas de l'hygiène un souci primordial, le citoyen y vit dans un pénible équilibre corporel. Si la Cité n'est pas organisée pour rendre ses déplacements rapides et sa demeure confortable et digne, il y vit dans les difficultés matérielles et la déchéance morale.

Chaque citoyen, quelle que soit sa classe, a droit à la même santé, aux mêmes jeux, aux mêmes facilités de ses allées et venues, chaque quartier doit lui fournir les mêmes éléments d'agrément, d'éducation et de beauté que les quartiers dits autrefois de luxe. Pour tout résumer en une expression d'éducateur ou de nourricier : la Cité doit être bien tenue.

Or, malheureusement, personne ne contestera que la France n'est pas un pays tenu comme on le souhaiterait. Au point de vue de son hygiène, chacun sait que, sur le sol et sous le climat les plus privilégiés, la mortalité y est plus considérable que dans tout autre pays civilisé. Au point de vue de son aménagement moderne, le Français le moins attentif ne peut s'empêcher de constater, dès qu'il se déplace, que chaque agglomération en France, pays dont la beauté et l'accommodement originels sont uniques, n'est guère plus sur la route, à part le noyau intact de ses monuments, qu'une écluse de laideurs, d'épandages et d'encombrements. Que la présence d'un être humain, qui amène dans la plupart des nations un perfectionnement de sa santé et de son apparence, ne provoque généralement dans notre pays salubre et beau qu'une détérioration physique et morale, c'est là le principal vice dont souffre la France, dont elle peut mourir, vice dont la responsabilité incombe totalement à la Cité et à l'Etat.

La danger vital pour notre pays ne réside pas, en effet, dans les défaillances passagères de ses moteurs politiques. Chaque régime a ses complaisances et ses népotismes. Quelle que soit l'inclinaison de la pente sur laquelle il roule, il butera finalement chez nous contre l'un de ces deux barrages que représentent en France, d'une part la

conscience et le perfectionnement de son administration, d'autre part et en dernier ressort la réaction populaire. Mais le malheur est que les remèdes qui ont toujours guéri les maladies politiques du pays, maladies vénielles, sont sans effet sur cette agégie municipale, qui est sa maladie mortelle.

D'ailleurs, peu de gens en voient le danger. Les poussées de lépre que sont les lotissements, les anévrismes que sont les moindres carrefours, les facies lamentable des villes paraissent, au contraire, en France, une nécessité et une preuve de sa modernisation. Rares sont ceux qui y comprennent que l'élargissement de la mission municipale, les facilités données à la vie du citoyen, la dignité et la beauté de sa demeure privée ou publique, l'ampleur et l'embellissement de ses jeux et de ses travaux représentent la seule méthode pour restituer au Français la condition absolue de sa valeur et de son audace nationales et internationales. *l'Imagination.*

Comment ce Français, dont la civilisation consiste à être souffreteux et mal à l'aise, à attendre dans des couloirs sordides, à stopper sur des routes étriquées, qui reçoit seulement des leçons de mesquinerie et de mauvais goût, aussi bien de son architecture permanente que de l'architecture éphémère que constitue pour un peuple l'appareil de ses fêtes, de ses spectacles et de ses manifestations, qui vit dans l'esclavage de la médiocrité physique et urbaine, pourrait-il s'élever à une conception de la vie moderne et essayer de résoudre ses problèmes par les grandes solutions déjà familières à ses voisins?

Quelles sont les causes de ce déplorable état de choses? Quels sont les moyens d'y remédier? Je me propose de faire bientôt à ce sujet quelques suggestions.

Jean GIROUDOUX

(Le Journal)

## Un nouveau carburant: l'eau

Une importante firme anglaise serait en train d'expérimenter l'invention mise au point par un ingénieur après 20 ans de recherches et qui consisterait dans la distillation de l'eau de mer que l'on transforme ensuite en vapeur. Celle-ci est dissociée par l'électrolyse en hydrogène et en oxygène; puis les deux gaz sont introduits et comprimés en proportions définies dans le cylindre du moteur où une étincelle électrique produit l'explosion de l'hydrogène, développant une pression de une tonne par centimètre carré. La vapeur d'eau reconstituée est rendue au réservoir. Une fois le moteur en mouvement, il se suffit à lui-même. A part l'eau, il n'a plus besoin ni d'un carburant, ni d'une force étrangère. Le nouveau moteur, selon son inventeur, combinerait donc les avantages de la machine à vapeur et du moteur à explosion, mais sa marche serait plus simple et plus régulière que la leur. Le nouveau moteur révolutionnerait tout particulièrement les sous-marins. Ayant à sa disposition de l'oxygène en quantité illimitée, le sous-marin pourrait accroître à son gré et son tonnage et sa durée d'immersion.

Telle est cette nouvelle fableuse. Est-il vraiment possible que l'explosion de l'hydrogène au sein de l'oxygène mette en liberté plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour vaporiser l'eau, pour la dissocier et pour comprimer les gaz? La clef du problème est là.

Le procédé *Damon Asphalt* permet la construction de routes modèles, à la fois durables et plastiques. Le *Damon Asphalt* a fait ses preuves dans le monde entier. Son emploi est des plus économiques. (R-2)

# La vie à Berlin

Depuis quelque temps les autorités du troisième Reich, spécialement le ministre de la propagande, révoient à tout propos sur la monotonie de la presse allemande. M. Goebbels invite les journalistes à faire preuve de plus de courage et de sens de la responsabilité. Et l'on peut lire de nombreux articles dont les auteurs se demandent sérieusement comment on pourrait bien faire pour ramener la vie et la variété dans la presse allemande: peut-être faudrait-il instituer un nouveau genre de critique, une critique amicale, bienveillante et constructive, qui serait tolérée des maîtres de l'heure; qui, au lieu de leur porter ombrage en irritant leur amour-propre, leur dispenserait d'utiles conseils. Un de nos confrères de Bâle, à propos du dernier discours de M. Goebbels devant les journalistes, faisait remarquer judicieusement qu'il est facile de prendre ses responsabilités lorsqu'on est sûr de l'impunité, quel que soit le résultat des mesures prises; mais lorsqu'on risque le camp de concentration, ou du moins le renvoi, pour une simple parole qui aura déçu, on retourne trois fois sa plume avant d'écrire. Il n'y a pas de presse vivante sans liberté, la chose est si évidente qu'on s'étonne de voir des hommes parfois intelligents se torturer l'esprit pour nier cette vérité: 16 journaux importants disparus en quelques mois, le nombre des lecteurs de ceux qui subsistent diminuant de jour en jour, voilà des faits qu'on ne peut contester et qui témoignent du sentiment du public. M. Goebbels prétend remédier à cette situation en éduquant les journalistes. On sait que le national-socialisme veut déjà éduquer la jeunesse, les pasteurs et les curés, bref tout le monde: c'est un régime essentiellement pédagogique, et par là bien allemand.

Il ne serait pas permis à nos confrères allemands de suggérer que M. Goebbels n'est pas un grand homme. Ils prennent leur revanche en prouvant que Charlemagne était une mazette. L'instinct polémique se retourne contre les morts; et l'on peut les choisir aussi illustres que possible, car de toute façon on est sûr qu'ils ne diront rien. Où est le temps où les manuels scolaires glorifiaient Charlemagne, fondateur du Saint-Empire romain germanique, que les Français avaient le front de réclamer comme un bien national? Maintenant on nous l'abandonne, cet empereur « franc », traître à la cause germanique, qui voulut convertir les Saxons au christianisme, qui en fit même massacrer quelques milliers (du moins les chroniqueurs le prétendent: il se peut qu'ils exagèrent). Le véritable héros allemand, c'est Witukind, duc des Saxons, son adversaire, sur la tombe duquel on vient de découvrir une croix gammée. Un national-socialiste par anticipation: avec 1,200 ans d'avance! De nombreux articles paraissent sur ce sujet: on assure qu'il passionne l'opinion. Par contre il est interdit de publier, même dans une revue juive, une étude parfaitement objective sur les origines sémites de Wagner.

On sait que les Allemands ont un goût prononcé pour les expositions. A Berlin, il y en a tous les ans un bon nombre, dans les halls — d'ailleurs magnifiques — installés il y a quelques années au Kaiserdamm. Celle qui a le plus d'ouvriers, et qui est consacrée au peuple allemand et au travail allemand, a la plus vaste que l'on ait vue ici depuis celle des arts et métiers, de 1896; il faudrait bien trois heures pour la parcourir d'un bout à l'autre sans s'arrêter nulle part. La représentation de tous les métiers, de toutes les industries et de leurs produits, y est complétée par d'innombrables cartes, tableaux, graphiques qui en facilitent la compréhension. Encore une intention péda-

gogique, mais réalisée, cette fois, avec grandeur et avec méthode. Produira-t-elle l'effet escompté? C'est une autre affaire. Le technicien n'apprendra rien de nouveau sur sa technique, et le commun des mortels risque de se perdre dans cet entassement d'objets, de machines, de faits, de procédés. Quand il aura vu une lampe électrique de 50 kilowatts, grande comme un enfant, et appris qu'il faut 50 mineurs travaillant 24 heures, pour extraire 100 tonnes de houille, son instruction réelle aura-t-elle fait de grands progrès?

Les expositions de ce genre ne sont pas une nouveauté. Plus intéressante est peut-être la partie consacrée au peuple allemand, à son histoire, et, conformément aux théories officielles, aux problèmes de la race: ils sont envisagés sous deux faces, hygiène et pureté du sang. Pour prouver que les mesures de stérilisation sont excellentes, on nous rappelle que les dépenses annuelles pour les personnes atteintes de maladies héréditaires se montent à un milliard, alors que les frais d'administration du Reich, des « pays » et des communes ne dépassent pas 713 millions de marks. D'autres tableaux mettent sous nos yeux un résultat inattendu de l'occupation rhénane: 600 petits nègres, ou plutôt mulâtres, puisqu'ils proviennent d'un croisement de blanches et de noirs. Quelques-uns sont montrés en photographie: ils sont ma foi fort gentils; il ne serait pas difficile de trouver de purs « aryens » avec une physionomie moins sympathique. Mais que fera-t-on de ces métis, marqués dès leur enfance comme indésirables? Seront-ils stérilisés, expédiés au Togo ou au Cameroun?

Il nous faut rectifier une information que nous avions transmise le jour de l'inauguration, sur la foi des comptes rendus officiels: ils donnaient comme une des grandes curiosités de l'exposition la couronne du Saint-Empire, « le plus haut insigne souverain en Europe pendant près de huit cents ans ». On serait tenté de croire qu'il s'agit de l'original. Mais la pièce exposée n'est qu'une copie, d'ailleurs fort bien faite. La couronne authentique est restée à Vienne. On croira sans peine que M. Dollfuss ne l'a pas prêtée à M. Hitler pour la circonstance.

On annonce coup sur coup la fermeture d'une demi-douzaine de théâtres, bien que la saison d'été soit à peine commencée. Le Deutsche Theater, illustré plus d'un quart de siècle par Reinhardt, est de ceux-là. Il avait été repris depuis un an par le fils de M. Duisberg, directeur des I.-G. Farben, qui avait pu y mettre un peu de l'argent paternel. M. Achaz (c'est son nom d'artiste) abandonne la partie, se voyant obligé d'interrompre en plein succès une pièce qui était la meilleure de la saison. L'Etat recueillera sa succession. Tous les théâtres allemands ne vont-ils pas tomber finalement, aux mains de la princesse? Ce serait beaucoup de travail pour MM. Goebbels et Goering, qui ont, l'un et l'autre, des prétentions dans ce domaine. Mais l'évolution qui se dessine depuis un an conduit là: si les particuliers ne peuvent plus faire jouer ce qui leur plaît, ce qui plaît au public, ils sont condamnés à la faillite. Le censeur implique le recours au contribuable.

Après un an d'expérience, le théâtre du troisième Reich se présente sous un aspect très différent de celui qu'on nous promettait. Il devait être héroïque, tragique et puritain. En réalité il est populaire et familier, comme jusqu'à la farce et le livre jusqu'au dévergondage. En dehors des reprises, il n'y a guère que des pièces paysannes. Jadis ce théâtre paysan était souvent dramatique: aujourd'hui il s'épanouit en joyeux et rabelaisiennes. Le plus grand succès de l'hiver, *Krach un Jolanthe* (trois cents représentations), est l'histoire d'un cochon que l'on voit sur la scène en personne — si l'on peut

dire: l'auteur, M. Hinrichs, est un menuisier d'Oldenburg, qui a dû toucher les plus gros tantièmes de la saison (on joue déjà deux autres pièces de lui). M. Angermayer, connu depuis quelques années comme auteur d'audacieuses satires, a livré à l'organisation officielle *Force par la joie*, une comédie de moeurs bavaroises, *L'eau miraculeuse*, dont la liberté ne fut sans doute tolérée qu'en raison de certaines pointes anticléricales. Le héros est un sacristain de village que sa femme couvre de ridicule. C'est encore sur les confins austro-bavarois que se passe *Stille Gaste*, oeuvre d'un jeune auteur, M. Billinger, qui s'était fait connaître depuis deux ans par des pièces fort curieuses. Le milieu villageois y était dépeint avec vérité et humour, et certains côtés primitifs, presque sauvages, de l'âme paysanne, s'y révélaient dans des drames étranges. Cette fois, M. Billinger, suivant le courant du jour, passe franchement du tragique au comique. Le tragique ne subsiste que sous forme de parodie, dans une histoire de revenants qu'exploite la propriétaire d'un petit château campagnard, afin de le louer, l'été, à des touristes. C'est une robuste bouchère, veuve, qui voudrait se remarier avec son garçon boucher: elle a pour rivale sa propre fille, en même temps sa locataire, une jeune et élégante Viennoise qui villégiature dans le château hanté. Les trois femmes, par des méthodes souvent audacieuses, s'appliquent à séduire le jeune et vigoureux garçon, qui tantôt se défend, tantôt cède, dans des scènes de ton le plus libre et souvent divertissantes.

On assure que le ministre de la propagande, après la première, exprima un jugement sévère, jugement qui, le lendemain, se reflétait dans la critique. Le public n'en avait cure et riait tout son saoul. Hélas! il ne rira plus: le Deutsche Theater vient d'être fermé.

Assistons-nous par hasard à un réveil de cet « érotisme », tant flétri comme une honte de la littérature et du théâtre républicains? Il semble s'être transporté de la ville à la campagne. Dans les trois pièces que nous avons nommées, filles ou femmes dans la tête tourne à la simple vue du mâle. Elles ne sont pas gagnées, comme les hommes, par la « mystique » du nouveau régime, elles ne songent pas à « marcher », elles ne se mettent pas au garde-à-vous. Peut-être faut-il en conclure que la femme, plus nature que l'homme, est moins sensible aux influences politiques et que ses passions conservent tous leurs droits, que ce soit sous la République, sous le deuxième Reich ou sous le troisième.

Mais ces passions mériteraient plus d'indulgence de la part de dirigeants qui se disent les apôtres fervents de la population.

René LAURET

(Le Temps du 11 mai)

## Les armements de la Turquie

Le gouvernement ottoman a commandé au Japon dix croiseurs légers. En contre-partie le Japon a reçu l'autorisation de fabriquer en Turquie les textiles qui seront exportés en Europe sous la marque d'origine turque. En outre, le Japon exportera en Turquie des textiles mi-ouvrés qui, après leur finissage, seront également placés sur le marché européen sous marque turque.

Le ministre de la guerre est disposé à commander à nouveau, au cours de cette année, un assez grand nombre de sous-marins et d'avions. Il renforcera, d'autre part, les garnisons d'Andrinople et d'autres localités près de la frontière bulgare en les dotant de canons modernes et d'avions.

Les plans du ministère de la guerre prévoient également un renforcement des fortifications des Dardanelles.

# Dialogue au restaurant

M. Louis Dimier a parlé l'autre jour ici-même, à propos d'un roman de M. Eugène Dabit, des « abrutis ». L'abrutissement, c'est le petit parvenu, fraîchement sorti du peuple, mécréant comme lui, et qui dans cet état nouveau, ne respirant plus que la matière, roule à l'abrutissement.

Je lisais ces lignes vigoureuses au restaurant, où m'avait chassé un accident de ménage. C'était dans une de ces « petites boîtes » du quartier de l'Étoile, fréquentées par la clientèle dite cosse. A la table voisine de la mienne, deux hommes jeunes bavardaient haut, devant le café et les liqueurs. On devinait, à leur langage, plutôt choisi, des bourgeois qui ont derrière eux une longue tradition de fortune.

— Alors, tu es content? demandait celui qui paraissait l'invité.

— Oh oui, absolument! Je ne puis qu'être reconnaissant à mon père de m'avoir préparé la vie que je mène.

— Toujours chez ton même patron?

— Pour l'instant, oui. Il me donne quatre mille francs par mois pour ne rien faire.

— Mais il a été touché par la crise?

— Très durement. Songe qu'il dépense cent mille francs par an. Il a gagné jusqu'à six cent mille francs par an. Il mettait alors cinq cent mille francs de côté. Tandis qu'aujourd'hui... Et c'est un homme qui avait écrit un livre: c'est lui qui a lancé les fermetures éclair pour blagues à tabac.

Tiens, songeai-je, même dans ces milieux on respecte l'acte créateur. Mais pourquoi ignorent-ils qu'un artiste dépense dans un poème, un tableau, une symphonie, plus d'invention qu'un homme d'affaires durant toute sa carrière?

— Papa a fait réparer notre villa de F...-les-Eaux, continuait le premier. J'espère m'y rendre bientôt.

— F...-les-Eaux? Mais je connais une hêtrière dans la région. Tu pourrais la pister (sic). Une fortune personnelle de huit millions.

— Dans les fromages? (rieux).

— Non! Ils possédaient un palace à R... — Orpheline?

— Elle a encore sa mère, mais qui est très gentille.

Et, comme la vie est toujours plus vraie que la littérature, laquelle a trop souvent tendance à simplifier, jaillit cette réflexion sensée:

— C'est égal! Ce n'est pas toujours commode d'épouser une femme riche.

Mes voisins continuent de bavarder. Mon attention dévie, et je ne les écoute plus, lorsque m'arrive ceci:

— ... à moins que la révolution ne vienne tout changer.

Ce sera notre mot de la fin.

Pendant toute leur conversation, dont je garantis l'exactitude, je dirais: sténographique; ces jeunes gens, sains, bien bâtis, qui à première vue n'offraient rien de repoussant, n'ont parlé que d'argent, de chiffres, de fortune, et aussi de mangaille. Pas un mot qui pût faire supposer qu'ils avaient seulement le soupçon de l'existence de réalités autres que matérielles. Ces hommes, comment les appeler, sinon les *empiffrés*? Et ceux-là, ils vont peut-être même à l'église!

Armand PIERHAL

(Sept)

L'ORDRE est édité par les Editions de l'ORDRE limitée (cette boutonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

# REVUE DE LA PRESSE

## « Les chemins de fer contre Québec »

En lisant ce titre d'un premier-Québec de l'ACTION CATHOLIQUE, je croyais comprendre « contre la province de Québec », ce qui eût été exact. Mais M. Thomas Poulin s'emploie à démontrer que la fusion des chemins de fer se ferait contre la ville de Québec, ce qui n'est pas moins exact.

La fusion de nos réseaux est en train de se consommer. Elle ne l'est pas encore légalement, financièrement et administrativement, mais elle l'est presque complètement dans la pratique. Et M. Poulin, avec qui je suis d'accord pour une fois, à mon grand plaisir, démontre que dans la fusion partielle déjà réalisée, la ville de Québec est plus mal partagée que le reste de la province, que Montréal et Lévis en particulier. Cela, relativement au reste de la province. Et quand on songe que, relativement au reste du pays, la province de Québec ne reçoit pas un traitement bien enviable de nos compagnies de chemins de fer, on conçoit que les Québécois se plaignent. M. Poulin écrit:

Pendant des années nous avons dû lutter pour obtenir des taux de transport raisonnables. On nous exigeait plus pour une plus courte distance que pour une plus longue. C'est d'ailleurs exactement ce que l'on fait actuellement.

En effet, pour le transport des grains et de leurs sous-produits, on exige un tarif de cinq sous de plus via Québec que via Montréal. Et sur la ligne du Transcontinental Québec est plus rapproché de beaucoup de l'Ouest que ne l'est la Métropole.

Ce traitement injuste pour la capitale de la province est cause que le commerce qui devait converger ici s'en va maintenant par goélette vers Montréal, que l'on achète là ce qu'on achetait autrefois ici.

Nous souffrons dans notre commerce, dans notre travail et dans notre situation sociale.

L'argent va rouler beaucoup moins qu'il ne le devrait et le travail se fera plus rare. C'est dire que toute notre armature économique et sociale se trouvera atteinte, frappée de faiblesse.

Plus d'un Montréalais trouverait déraisonnable que le commerce de Québec s'ém-

liorât aux dépens de celui de la Métropole. Mais en vérité, nous y sommes si peu exposés: avec les projets de canalisation du Saint-Laurent, qui finiront par se réaliser, c'est bien au profit de Toronto et des ports des Grands Lacs que le commerce de Montréal est exposé à diminuer, que nous ne devons pas craindre la concurrence de Québec. De toute façon nous n'avons aucune raison de ne pas souhaiter pour Québec un traitement simplement équitable.

C'est tout ce que réclame M. Poulin, qui ajoute cette phrase amusante: « Nous n'en voulons pas à notre seigneur plus grosse si elle attire plus de commerce. » Notre seigneur plus grosse! L'expression est peut-être moins cocasse qu'elle ne paraît: La ville de Montréal fut peut-être grosse quelque temps; mais elle a bien dégrossi depuis qu'elle a accouché de Camillien Houde qui porte lui-même, dans son crâne volcanique, une déesse encore à naître: on croit qu'il en sortira une Minerve, mais ce ne peut être qu'un Pandore avec une très grosse boîte de maux.

Mais continuons, avec M. Poulin, l'énumération des maux que cette autre boîte de Pandore qui s'appelle la fusion des chemins de fer a répandus sur Québec. L'organisation de la poste étant, pour une bonne partie, déterminée par celle des chemins de fer, il suit que la poste va très mal à Québec. Les journaux du soir, en particulier, en sont réduits à imprimer des éditions de midi pour ne pas manquer les trains. Puis il y a eu des enquêtes: l'un a favorisé Lévis au détriment de Québec, l'autre a publié une carte des transports sur laquelle Québec ne figurait pas:

Nous avons eu une enquête sur les chemins de fer, il y a quelques années. Cette enquête a eu pour résultat ce qu'on a appelé le rapport Duncan. Sait-on qu'en vertu de ce rapport, pour des marchandises expédiées à l'est, il en coûte 20 pour cent moins cher de Lévis que de Québec?

Une autre enquête a été tenue, celle-là pour étudier toute la question des transports. Nous avons vu une carte publiée par cette commission et nous avons éprouvé la surprise de notre vie en constatant que la ville de Québec n'existait pas.

Cet article, qui paraît n'intéresser que les Québécois, méritait l'attention de tous les

lecteurs de l'ORDRE, car ce dont se plaint Québec, toutes les villes de notre province, Montréal comme les autres, ont à s'en plaindre à des degrés différents, et toutes auront davantage à en souffrir à mesure que la fusion des chemins de fer tendra à se consommer. C'est pour cela qu'il faut, au plus tôt, avertir l'opinion de toute la province. « Si on faisait subir un pareil traitement à une ville de l'Ontario, de l'Ouest ou de la Colombie, écrit M. Poulin, nous savons bien qu'à Ottawa on en entendrait parler et d'une façon pratique. »

Constata-tion courante qui trouve son application dans tous les domaines de la politique du Canada et qui justifie l'affirmation, si souvent faite ici, que la province de Québec, comme aussi les provinces du littoral, est la parente pauvre de la Confédération. Pour ceux qui dirigent notre politique, rien n'existe à l'est des Grands Lacs, que des électeurs naïfs et de bons payeurs d'impôts. Nous l'avons trop oublié au temps de la prospérité: la crise a mis cette vérité à nu.

## Les éruptions de Turnbull

Elles ne soulèvent pas moins de protestations que celles des Cowan, des Jim Hunter et de leurs congénères.

A son affirmation mensongère qu'il n'est pas hostile au français, E.L. répond à l'ACTION CATHOLIQUE:

Dites donc la vérité: avez-vous donc vous êtes en tête des fanatiques de la Saskatchewan, et que, s'il n'y avait pas des chefs de files tels que vous, dans votre province comme ailleurs, on aurait suffisamment de bon sens pour saisir l'inégalité de droits entre les Européens immigrés ici depuis trente ans à peine et les descendants d'une race qui a ouvert notre pays à la civilisation et figuré comme partie contractante au pacte de la Confédération.

La Commission Canadienne de la Radio a fait preuve d'un beau courage en bravant jusqu'ici l'étroitesse de vues des Turnbull pour donner à notre régime radiophonique un cachet qui s'harmonise parfaitement avec le caractère bilingue du peuple canadien. Espérons qu'elle ne reculera pas devant les dernières manifestations du fanatisme provocateur et destructeur. C'est, d'ailleurs, son devoir de tenir bon.

Entre les protestations de M. Turnbull et celles des Canadiens français disposés à

entendre du français et de l'anglais à la radio, les membres de la C. C. R. savent discerner, espérons-nous, celles qui correspondent le mieux à l'idéal canadien, à la paix canadienne, à l'histoire canadienne et à la justice humaine.

Au DROIT, M. Charles Gauthier dit ce qu'il faut penser de l'affirmation de ce tourne-boule « qu'il n'entretient lui-même aucun sentiment d'animosité envers les français. »

Dans le récit d'une assemblée politique tenue le 28 mai 1930, le « STAR » de Regina rapporte ainsi les paroles prononcées par M. Turnbull: « M. Turnbull a déclaré que l'influence française du Québec était jetée dans la balance contre les conservateurs à cause des mesures prises par le gouvernement d'union (provincial) pour libérer les écoles des influences qui sont incompatibles avec le système des écoles publiques. Et à l'appui de sa preuve, M. Turnbull dans un geste dramatique, brandit au-dessus de sa tête un numéro du « PATRIOTE DE L'OUEST », édité à Prince-Albert.

« Ce journal, dit-il, annonce qu'un examen en français sera tenu dans les écoles de tous les districts de langue française de la province. Des prix seront offerts pour les meilleurs copies à la suite de cet examen dont le but est de faire progresser « notre belle langue ». Ce journal, continue-t-il, publie une liste des donateurs de ces prix, et plusieurs d'entre eux sont des résidents de la province de Québec. Cette liste prend plus d'une colonne.

« Voilà les preuves. Il est donc évident que la lutte pour libérer la Saskatchewan de la domination de Québec ne fait que commencer. » Et le réquisitoire contre Québec continue dans le ton des harangues électORALES.

M. Turnbull s'attaquait en l'occurrence, aux examens de français que les Canadiens français de la Saskatchewan tiennent chaque année dans leurs écoles, à leurs propres frais, et qui sont, pour les enfants, l'événement capital de leur vie scolaire.

M. Gauthier s'adresse aux optimistes qui prétendent, avec une confiance aussi aveugle que stupide, que les Turnbull et les Cowan sont une toute petite minorité:

De même, lorsqu'il assure que cette animosité n'existe nulle part en Saskatchewan

et que la population de cette province a toutes les facilités voulues pour apprendre notre langue. Sur ce dernier point, il faut s'entendre: que la population de langue anglaise puisse apprendre le français, comme langue seconde, dans les écoles primaires supérieures et dans les universités, peut-être; mais il ne faut pas oublier que le français a été complètement prosaïté par le gouvernement Anderson des écoles fréquentées par les petits Canadiens français. Si ces enfants continuent d'apprendre leur langue maternelle, ils le font en marge de la loi.

Et pourtant, comme le rappelle M. Gauthier, outre les garanties de la Constitution du Canada, le français jouit, en Saskatchewan, d'un statut spécial qui reconnaît l'usage du français à l'Assemblée législative et devant les tribunaux.

Pour terminer, M. Gauthier rappelle que si les Canadiens d'expression française ne constituent qu'une minorité en Saskatchewan, les Canadiens de langue anglaise ne sont, eux aussi, qu'une minorité, la majorité étant constituée par des habitants qui ne sont anglais ou français ni de langue ni d'origine. M. Gauthier se demande alors, avec raison, de quel droit M. Turnbull prétend « parler au nom de toute la population de la Saskatchewan ».

C'est entendu, nous avons le droit de notre côté, mais nous n'avons pas la force. Cela nous ramène à notre marotte: nous sommes plus faibles dans cette Confédération que nous ne le serions si nous étions isolés. Il y a à très peu de questions politiques qui, étudiées à fond, ne nous ramènent forcément à cette conclusion qui commence à crever les yeux des plus myopes.

## La supériorité intellectuelle

Une supériorité intellectuelle vaudrait plus que l'influence du nombre ou de l'argent pour aider à l'accomplissement des destinées providentielles dont nous parlons volontiers mais auxquelles nous ne réfléchissons pas suffisamment. De toute l'autorité de sa fonction et de la valeur personnelle de son exemple, un représentant de l'autorité royale invite la nationalité canadienne-française à s'enrôler dans les milices de la science, où il y a place pour tous les hommes de bonne volonté, quelque soit la part d'énergie que chacun y apporte.

Ces lignes de l'ÉVÉNEMENT résumant un discours du lieutenant-gouverneur de la

Province, M. Patenaude, prononcé à la collation des diplômés, à l'Université Laval.

Il est temps que, pour survivre comme groupe français au Canada, nous cherchions d'autres facteurs que celui du nombre et de la politique, celle-ci étant d'ailleurs fonction du nombre. Il ne nous est plus permis de compter sur notre forte natalité pour survivre: celle-ci diminue; et, même si elle se maintient au taux actuel, un calcul très simple démontre qu'elle ne nous donne plus aucun avantage: huit millions de Canadiens non-français s'accroissent plus vite à vingt naissances par mille, que trois millions de Canadiens français à trente naissances par mille. Et ce calcul ne tient aucun compte de l'immigration. Si nous voulons compter pour quelque chose en ce pays, il nous faut donc chercher à nous imposer dans les domaines où la supériorité ne soit pas fonction du nombre: particulièrement dans l'économique et l'intellectuel. C'est la conclusion de mon *Histoire de la Population canadienne-française* qui paraîtra dans quelques jours. Le lieutenant-gouverneur vient de lui donner une haute confirmation.

Mais cette supériorité intellectuelle, pour l'atteindre, il faut d'abord que notre enseignement soit de tout premier ordre. M. Patenaude n'a pas négligé de le dire, après avoir rappelé, comme il convenait, les difficultés matérielles qu'il lui faut vaincre:

L'Université Laval est sortie de l'idéal patriotique du premier évêque de Québec, comme une oeuvre tendant à compléter celles qu'il avait fondées lui-même, avec foi, espérance, et charité. Dans des conditions matérielles difficiles et dans une ambiance intellectuelle relativement faible, l'Université Laval a réalisé un progrès appréciable. Avec des circonstances plus favorables de temps, de lieux, de personnes, elle aurait pu faire davantage. Si on estime opportun de le dire et de le répéter, c'est surtout, à notre humble avis, que la coopération nationale au problème de l'enseignement a toujours grand besoin, chez nous plus qu'ailleurs, d'être stimulée. Plus qu'autrefois, nous avons le temps de prêter une attention suivie et un concours intelligent au mouvement universitaire.

C'est la raison d'être de toutes nos critiques, qui veulent d'abord être un stimulant qui nous apportera quelque amélioration, si non la perfection.

Georges LANGLOIS

# LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

## L'impôt sur le revenu en Allemagne

Puisqu'il est question d'apporter certaines modifications à l'impôt sur le revenu en France, il ne sera pas sans intérêt de rappeler comment cet impôt fonctionne dans différents pays étrangers. En Allemagne, il a subi des retouches importantes dans les années récentes. Établi en Prusse vers 1860 (dans d'autres pays, comme la Saxe, il est de date plus ancienne), il devient impôt du Reich en 1920. Les difficultés financières résultant depuis cinq ans de la crise et du chômage ont conduit à y superposer toute une série d'impôts. L'impôt de crise vient d'être supprimé et sera incorporé cette année dans l'impôt sur le revenu proprement dit. Mais l'impôt civique (« Bürgersteuer »), que le peuple a surnommé l'impôt des nègres, et qui est perçu par les communes pour secourir les sans-travail, est maintenu : c'est un véritable supplément à l'impôt sur le revenu, comme lui progressif, mais d'une progression plus rapide et avec des dégrèvements moins larges à la base. Il frappe déjà le contribuable dont le revenu ne dépasse pas 50 marks par mois, c'est-à-dire 3,600 francs par an. Cet impôt produit 325 millions de marks.

Un autre supplément à l'impôt sur le revenu est la taxe de secours au mariage, instituée l'an dernier ; elle est payée exclusivement par les célibataires, et son produit est réservé au paiement des indemnités aux jeunes mariés ; elles s'élèvent théoriquement à 1,000 marks par couple, mais pratiquement ne dépassent plus guère 500 francs, le nombre des bénéficiaires ayant dépassé les prévisions. Cette taxe varie de 2 à 5 pour 100 du revenu. Pour un revenu de 5,000 marks (30,000 francs) elle s'élève à 300 marks (1,800 francs). C'est donc, pour une certaine catégorie de contribuables, un supplément fort sensible à l'impôt normal.

Un autre — plus ancien celui-là — est l'impôt sur le culte, qui comporte en moyenne 10 pour 100 de l'impôt sur le revenu. Il est perçu par l'Etat pour le compte des Églises. On ne peut y échapper que si l'on est sorti officiellement de l'Église, c'est-à-dire si l'on a fait une déclaration solennelle comme quoi l'on renonce à la confession où l'on a été baptisé.

En dehors de ces divers suppléments, il n'y a pas, comme chez nous, un impôt général se superposant à divers impôts cédulaires. Néanmoins, tous les contribuables ne sont pas soumis à un taux uniforme. On peut distinguer trois impôts différents.

Depuis 1931 les cultivateurs sont soumis à un régime de faveur : l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu ont été fondus pour eux en un impôt unique, qui porte le nom de « Landwirtschaftliche Einheitssteuer » (impôt unitaire agricole). Cet impôt est perçu qu'au-dessus de 6,000 marks (36,000 francs) de revenu. Pratiquement, en Allemagne comme ailleurs, la grande majorité des cultivateurs sont presque exempts d'impôts : ils ne payent que l'impôt sur le chiffre d'affaires de leurs ventes.

Les autres contribuables sont divisés en deux classes : la première comprend ceux qui touchent un salaire ou traitement de moins de 8,000 marks (48,000 francs), la seconde tous les autres. Les premiers se voient retenir l'impôt sur le revenu par l'employeur chaque fois qu'ils touchent leur traitement ou salaire, les seconds doivent faire une déclaration et payent leur impôt au percepteur chaque trimestre et d'avance.

Les assujettis à l'impôt sur les salaires ne sont taxés qu'au-dessus de 1,230 marks par an (7,380 francs) et payent 10 pour 100 sur le revenu au delà de cette limite, tandis que les contribuables assujettis à la déclaration payent à partir de 960 marks (5,960 francs) de revenu et suivant une échelle variable. Si leur revenu est inférieur à 8,000 marks, ils ne payent l'impôt que sur la partie au-dessus de la limite de dégrèvement. On ne fait plus cette déduction pour les revenus de plus de 8,000 marks.

Les contribuables assujettis à la déclaration paient par exemple : pour 20,000 marks (120,000 francs) de revenu, 19,620 marks s'ils sont célibataires, 15,030 francs s'ils sont pères de cinq enfants (plus 900 francs d'impôt civique) dans les deux cas ; pour 8,000 marks (48,000 francs), 6,060 francs s'ils sont célibataires, 3,708 francs s'ils ont cinq enfants (plus 360 francs d'impôt civique) ; pour 5,000 marks (30,000 francs), 3,492 francs s'ils sont célibataires, 1,926 francs s'ils sont pères de cinq enfants (plus 270 francs d'impôt civique) ; pour 2,100 marks (12,600 francs) de revenu, 1,446 francs s'ils sont célibataires, 144 francs s'ils sont pères de cinq enfants (plus 180 francs d'impôt civique).

Il résulte de ces chiffres — et c'est là, sans doute, la grande différence entre l'impôt sur le revenu en Allemagne et en France — que les dégrèvements à la base sont moins larges dans le Reich, et, par suite, que le nombre des contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu y est beaucoup plus élevé. En 1928, sur 23,885,000 salariés, 13,490,000, soit environ 60 pour 100, payaient l'impôt sur le revenu, et sur 4,210,000 assujettis à la déclaration, 3,260,000 le payaient, c'est-à-dire plus de 75 pour 100 ; au total, plus de 16 millions et demi de contribuables étaient soumis à cet impôt, au lieu de 2,200,000 en France.

Ajoutons enfin que le contrôle semble plus rigoureux en Allemagne. Pour les salariés, qui payèrent en 1928 1,204,000,000 de marks (7,224,000,000 de francs), il n'y a pas de fraude possible, puisque le montant de l'impôt leur est retenu. Les autres, qui payèrent 1,610 millions (9,660,000,000 de francs), s'il peuvent avoir comme partout certaines possibilités de fraude, se voient déjà frappés d'une amende pour huit jours de retard, l'impôt sur le revenu, comme nous l'avons dit, étant payable d'avance.

(Le Temps du 25 mai)

## Le krach de la Banque des Coopératives de France et la malhonnêteté des chefs socialistes

La COOPÉRATIVEUR DE FRANCE, organe de la Fédération nationale des coopératives, sous les plumes des dirigeants de la coopération : MM. E. Poisson, G. Yung, E. Grenier, ne cesse de s'indigner contre le « chancisme » du capitalisme qui, chaque jour, dilapide les économies de la petite épargne dans des entreprises hasardeuses.

Dans le numéro du 17 février dernier, sous la plume de M. Charles Yung, on peut lire :

Le système actuel, par lequel des richesses nominales se créent en dehors du travail et de l'épargne, est un système abominable.

Proudhon, dans son langage énergique, avait écrit : « L'usure croît comme chancre ».

Le chancre est là, monstrueux, devant nous.

Le régime du profit, parasite du travail, est un régime corrompeur.

Le peuple doit briser le parasitisme du profit.

Nos actions, nos obligations coopératives ne connaissent que leur valeur constante. Notre banque ne distribue pas de dividendes. Nos épargnants contrôlent leur épargne. Les économistes « distingués » ont crié à l'hérésie. Tant pis pour eux ! Ce sera la vérité de demain.

N'ayons pas peur de proposer nos solutions à nous, avec énergie, car elles apportent la réforme économique, que tout le monde attend, car c'est la médication profonde du régime économique qui s'impose.

Or, le krach de la Banque des Coopératives vient de montrer que les seules victimes de cette Banque sont des petits épargnants, qui ont eu le tort de croire à la vertu des principes socialistes.

Sur environ 350 millions de dépôts, dont 100 millions à vue, la moyenne par déposant atteint à peine fr. 1,000, ce qui atteste bien la classe modeste des malheureuses victimes.

Aussi, ne peut-on se défendre d'être indigné en voyant, du 5 au 10 février, la C. G. T. retirer fr. 527,400 ; la Fédération nationale des Syndicats de fonctionnaires fr. 1,250,000 ; le Syndicat des Instituteurs fr. 500,000 ; le Syndicat des agents des P.T.T. fr. 150,000 ; le Syndicat des P.T.T. fr. 150,000 ; la Fédération des travailleurs du livre fr. 106,000 ; le parti S. F. I. O. et de nombreux syndicats, tous utilement prévenus, les imitent. Au total, les retraits des syndicats et organisations socialistes atteignent fr. 9,205,000. Exactement à la même date, le 10 février, le grand chef de la coopération, M. Eugène Poisson, qui était alors très exactement renseigné sur la

discipline de la Banque, osait faire appel à la petite épargne, dans les termes suivants :

Jamais, pourtant, il n'est apparu plus utile d'avoir confiance en notre Banque qui, précisément, à travers tous les événements actuels, devient chaque jour plus solide et plus forte et présente les plus sûres garanties à tous les déposants. « Son bilan, qui vient d'être établi, montre une situation excellente ; les résultats n'ont jamais été aussi brillants », et la confiance des épargnants envers elle n'a jamais été plus importante.

Nul doute que nos adversaires, qui voient nos organisations grandir, se font souvent, à Paris ou en province, l'écho des plus mauvais bruits à notre égard. Ne sont-ils point désolés de voir, à travers la crise, toutes nos institutions se développer, nos organisations nationales prospérer, et « notre Banque, plus forte que jamais, devenir l'asile sacré des épargnants dans une époque troublée ? »

La Banque des Coopératives de France est notre « honneur » et un peu, aujourd'hui, « notre gloire ». Ne laissons dire aucun mal d'elle, car c'est le moment, au contraire, « de redoubler d'efforts pour lui attirer de nouveaux clients. Il n'y a pas de lieu plus sûr pour l'épargne des coopératives comme des consommateurs. »

Ainsi, non seulement M. Poisson affirmait que la Banque des Coopératives de France était « l'honneur » et même « la gloire » des coopératives, non seulement il cherchait à lui attirer de nouveaux clients, mais il affirmait qu'elle était « plus forte que jamais », qu'elle constituait « l'asile sacré des épargnants » et que son bilan, qui venait d'être établi, était plus brillant que jamais.

Et à l'heure même où le premier ténor de la coopération rassurait les pauvres dupes de petits déposants, le parti socialiste et les syndicats socialistes, prévenus à temps, s'efforçaient de retirer leurs fonds avant le naufrage.

Est-ce ainsi que les chefs socialistes comprennent l'honnêteté ? Est-ce ainsi qu'ils entendent procéder pour bâtir la Cité future ?

(Je Suis Partout)

Abonnez-vous aujourd'hui ; faites la propagande d'un journal propre, à une époque où la malhonnêteté se porte comme un gant.

## Les navires porte-avions et le conflit du Pacifique

Les progrès accomplis par l'aviation ont fait de l'aéronautique une troisième arme navale qui tend à avoir de plus en plus d'importance dans le combat sur mer. On s'oriente principalement vers la forme, soit de l'aviation embarquée, soit de l'aviation de coopération navale, c'est-à-dire vers la constitution d'escadrilles d'hydravions ayant un tonnage et un rayon d'action de plus en plus grands. Cependant l'intervention de l'aviation portée continue à avoir dans le Pacifique une très grande importance. Au début, c'était même la seule forme sous laquelle l'aviation était envisagée sur mer.

Rappelons que c'est le 14 novembre 1911 que le pilote américain Eugène Ely s'envola pour la première fois d'une plateforme surmontant l'avant du croiseur « Birmingham ». Des essais analogues entrepris dans la marine anglaise sur les cuirassés « Hibernia » et « London » donnèrent naissance au premier navire porte-avions, le « Hermes » muni d'une plate-forme de lancement qui participa aux manœuvres navales de 1913. Bien que l'« Hermes » eût une destination malheureuse, puisqu'il fut torpillé dès octobre 1914, plusieurs paquebots furent équipés pendant la guerre comme navires porte-aéronefs.

Dès la fin des hostilités, toutes les marines adoptèrent l'idée du navire porte-avions à l'exception de l'Italie. Il est facile de comprendre pourquoi. La marine italienne est destinée à opérer à proximité des côtes de la Péninsule où les évolutions d'un porte-aéronef seraient extrêmement dangereuses. D'autre part, l'utilité tactique de ce genre de navire est contestable dans les mers resserrées comme celle de la Méditerranée. C'est donc avec juste raison que l'Italie a préféré centraliser ses efforts sur l'hydraviation de coopération navale.

Mais l'aviation portée vient d'avoir un regain d'actualité par suite de la rivalité du Japon et des Etats-Unis. Examinons ce point, qui est d'une très grande actualité. L'intervention de l'aviation sous forme de porte-aéronefs avait subi une éclipse tant en France qu'en Angleterre. Après avoir fait le « Béarn », ancien cuirassé transformé de 22,106 tonnes, la France a renoncé pour le moment à construire des porte-aéronefs. Il en est de même de l'Angleterre qui, après avoir construit le « Furious », le « Courageous » et le « Glorious » en 1916, l'« Argus » en 1917, l'« Eagle » en 1918, l'« Hermes » en 1919, a provisoirement interrompu ses constructions.

Aussi bien la France que l'Angleterre ont jugé que les porte-aéronefs de gros tonnage (au-delà de 20,000 tonnes) sont trop vulnérables étant donné qu'ils présentent une cible facile à atteindre, qu'ils sont dénués de vitesse et que leur armement ne les protège pas contre les navires de surface et les sous-marins. D'autre part, le naufrage d'un de ces navires constituerait une catastrophe pour tous les avions embarqués. Enfin, il a été remarqué que dans les exercices d'escadrilles, si l'envol de la plateforme ne rencontrait pas d'inconvénient, par contre le retour des avions envoyés en reconnaissance est difficile. En cas de panne d'essence, on risque d'en perdre une grande partie. C'est en tenant compte de ces considérations que la France a cru devoir substituer aux porte-aéronefs le transport d'aviation.

La différence qui existe entre ces deux genres de navires, c'est que le porte-aéronef est muni d'un pont d'envol et d'atterrissage. Les avions qui sont emmagasinés dans les hangars au-dessous du pont d'envol, y sont montés à l'aide d'ascenseurs. Les appareils prennent leur vol sur le pont et atterrissent à leur retour comme sur un champ d'aviation terrestre. On a eu soin, en effet, de dégager complètement ce pont en rejetant toutes les superstructures et les cheminées en abord, ce qui donne au porte-avion une étrange silhouette. Au contraire, le transport d'aviation comme le Commandant Teste qui vient d'entrer en service en France est un beaucoup plus petit navire, de 10,000 tonnes W. Son but est de transporter des escadrilles aériennes. Il ne dispose donc point d'un pont d'envol. Ses appareils sont soit lancés par catapulte, soit mis à la mer (quand il s'agit d'hydravions) à l'aide de grues qui repêchent les appareils à leur retour.

L'utilité tactique de ces deux genres de navires est donc tout à fait différente : alors que les transports, comme leur nom l'indique, se bornent à déplacer les escadrilles au gré du commandement, le porte-avions participe directement au combat en jouant le rôle de champ d'aviation mobile. Or, des raisons contraires à celles qui ont fait renoncer l'Italie à l'emploi de ce porte-avions, ont conduit les Etats-Unis d'Amérique et le Japon à prévoir à leurs programmes d'importantes constructions de porte-aéronefs. En effet, ce genre de bâtiment serait appelé à jouer un très grand rôle dans un conflit qui mettrait aux prises les deux grandes nations du Pacifique, qui ne se sont pas arrêtées aux inconvénients que nous avons énumérés ci-dessus concernant l'emploi tactique du navire porte-aéronef.

Il est très facile de se rendre compte que malgré les grands progrès réalisés par les Etats-Unis pour leurs avions lourds, l'aéronautique de coopération navale aurait peu d'efficacité pour opérer aux alentours des îles nipponnes, très loin des bases américaines. Les Etats-Unis sont donc conduits à prévoir au contraire une importante escadre de porte-avions destinés au bombardement éventuels des îles japonaises. Dans ces conditions, le programme des navires porte-avions américains est extrêmement intéressant à examiner.

Les Etats-Unis, en raison même des dispositions stratégiques de l'Océan Pacifique, se sont toujours préoccupés de la question du navire porte-avion. C'est pourquoi l'article 7 du traité naval de Washington du 6 février 1922, avait fait fixer à 135,000 tonnes en leur faveur et à 81,000 tonnes seulement pour le Japon le tonnage des

navires porte-aéronefs accordé aux Puissances contractantes. Le déplacement maximum de chaque navire étant limité à 27,000 tonnes et le calibre à 203 m/m, ce calibre ayant d'ailleurs été réduit lors du traité de Londres à 155 m/m.

Partant de ces restrictions diplomatiques, les Etats-Unis, qui avaient déjà construit en 1925 le « Lexington » et le « Saratoga » qui dépassaient par avance les limitations du traité de Washington, viennent d'entreprendre un programme considérable de construction de porte-avions. Ce programme comprend quatre unités. Deux de fort tonnage, le « Yorktown » et l'« Enterprise » de 20,000 tonnes, et deux autres de tonnage inférieur, le « Ranger » de 13,800 tonnes, déjà en service, et le « No 1 », de 15,000 tonnes. Le « Ranger », d'après des renseignements récents, devrait transporter 76 avions et filer plus de 29 nœuds. Il serait muni de huit pièces de cinq pouces anti-aériennes. Tout l'armement serait ainsi sacrifié à la défense contre avions. Il ne serait pas prévu de défense contre les navires de surface.

Il n'est pas douteux que ces plans n'aient inquiété vivement le Japon, qui lui aussi attache une très grande importance à la constitution d'une flotte de porte-avions. Après avoir construit depuis la guerre un petit porte-aéronef le « Hoshio » de 7470 tonnes, le « Kaga » et l'« Akagi » de 26,900 tonnes, le Japon a répondu au programme américain en construisant trois porte-aéronefs : le « Ryujo » de 7100 tonnes, 25 nœuds, et deux autres en construction de 10,000 tonnes.

On voit que la compétition aéronavale des Etats-Unis et du Japon s'affirme d'une façon très nette. Les plans de ces deux puissances ont même conduit les Anglais à envisager dans le budget 1934-35 la construction de deux porte-avions de 20,000 tonnes de déplacement. De grands progrès ont été apportés au point de vue technique dans ces bâtiments, notamment au sujet de la capacité et de la commodité de leurs hangars, de leurs compartiments, de leur sécurité contre le feu, des moyens de ventilation puissants pour éviter les gaz dangereux, etc... Enfin, leurs ascenseurs qui ont des plateformes qui peuvent atteindre jusqu'à 15 mètres de hauteur, sont munis d'appareils hydrauliques à ascension rapide. Les plans de ses navires ont d'autre part nécessité la solution d'importants problèmes concernant le stockage de l'essence et le freinage des avions au moment de l'atterrissage. Les dispositions d'envol elles-mêmes prévoient la mise en place de panneaux amovibles, servant de rideaux protecteurs contre le vent.

Toutes ces innovations techniques ont, évidemment, donné à l'emploi de l'aviation portée et de l'envol sur plateforme marine une efficacité et une sécurité de plus en plus grandes. Ces considérations permettent de supposer que, dans une guerre du Pacifique l'aviation portée jouerait un rôle très important dans des attaques de grand style. C'est justement pourquoi la lecture des budgets japonais et américains nous inspire une certaine crainte sur les intentions de ces puissances.

René LA BRUYÈRE

(Le Journal de Genève)

### Propos frigorifiques

La saison chaude est arrivée. Pourquoi ne pas vous procurer un réfrigérateur ? Vous garderez vos aliments frais et vous protégerez votre santé. En l'achetant chez DONA, Langeller, vous ferez des économies, car cette maison fabrique elle-même et vend meilleur marché qu'ailleurs. Elle vous offre aussi de très jolis meubles, tapis, instruments de musique, etc. 510 est, rue Sainte-Catherine. Tél. : HA 8111.

## Hedjaz contre Yémen

Le 23 mars dernier, quelques heures après avoir fait annoncer officiellement la rupture des négociations engagées avec l'imam Yahya, Ibn Séoud, qui venait de rentrer à La Mecque, invita à souper, selon sa coutume, les plus notables d'entre les pèlerins. Après le repas, il voulut justifier devant eux sa conduite en un long discours qui constitue l'exposé peut-être le plus tendancieux, mais certainement le plus complet de la politique ouahabite en Arabie. « Dieu, — commença le roi du Hedjaz — nous a faits, moi, mes pères et mes aïeux, annonceurs et maîtres du Coran, de la Sunnah et de la tradition musulmane. Nous ne sommes pas liés à un rite, à l'exclusion de tous les autres. Quand nous trouvons dans l'un des quatre rites un argument solide, nous nous y attachons. Pour moi, bien que je sois le roi, je me suis dévoué, moi et mon oeuvre, à trois objets : je travaille, avec l'aide de Dieu, au bien de la religion ; je ne désire combattre aucun musulman, petit ou grand ; je ne veux attaquer personne ; mon seul dessein est de défendre toujours ma religion et l'honneur de mon pays. »

Suit un long récit de la querelle entre Hedjaz et Yémen au sujet de la possession du pays d'Assir et du territoire des Hamdani, que revendiquent les deux souverains. Les Hamdani, dit l'imam, sont yéménites de race et de rite. « Il y a en Syrie, — répond Ibn Séoud —, des Yéménites émigrés de Mouawiyah. Est-ce une raison suffisante pour que l'imam réclame la Syrie ? » Et le roi du Hedjaz, après avoir répondu aux objections de plusieurs de ses invités, conclut son discours en annonçant qu'il avait donné l'ordre au prince héritier de se mettre à la tête des troupes ouahabites et d'aller reprendre le pays injustement occupé par le souverain du Yémen. On sait le reste : luttes sanglantes durant le mois d'avril ; puis, aux premiers jours de mai, prise d'Hodjida par l'émir Feyçal, fils aîné d'Ibn Séoud ; marche rapide sur Sanaa, capitale du Yémen, demandes de renfort et d'intervention vainement adressées par l'imam Yahya au roi d'Égypte ; enfin, selon toute apparence, victoire complète des Ouahabites sur leurs adversaires.

Un premier fait nous semble digne de remarque : c'est l'insistance avec laquelle, de toutes les parties de l'Islam, des voix se sont élevées pour conjurer le conflit et recommander la paix. Le 28 mars, deux assemblées solennelles de l'Union Arabe, tenues l'une au Caire et l'autre à Damas, exprimaient, dans des adresses télégraphiques à Ibn Séoud, le vœu d'un accommodement. Quelques jours après, le prince Omar Toussein, invoquant le bien de la religion, suppliait le roi du Hedjaz d'arrêter les hostilités. Au début d'avril partait de Jérusalem pour La Mecque une délégation comprenant le grand mufti, Hadji Emin-el-Husseini, le président du Conseil suprême musulman de Palestine et plusieurs hauts dignitaires syriens ; tous avaient pour mission de s'opposer à la guerre. Ibn Séoud répondit aux télégrammes, donna audience aux délégués, mais poursuivit son entreprise.

Comment faut-il expliquer les démarches de tant de saints personnages ? L'amour de la paix n'est sans doute point l'unique sentiment qui les inspire. Derrière le conflit qui met aux prises deux souverains musulmans, ils en ont deviné un autre, qui oppose les intérêts à l'Islam et au monde arabe. Ils connaissent de longue date le résultat ordinaire de telles ingérences et s'efforcent d'y couper court. Il n'est pas indifférent aux Anglais, maîtres d'Aden, que le territoire yéménite et le port d'Hodjida soient soumis à telle domination ou à telle autre. On a pu observer que les pourparlers engagés entre Ibn Séoud et l'imam Yahya avaient suivi un cours plutôt favorable jusqu'à la fin de 1933, date à laquelle le gouverneur britannique d'Aden conclut avec l'imam un accord qui réglait définitivement l'affaire

dite « des neuf cantons ». D'autre part, le souverain du Yémen est, depuis 1926, l'allié de l'Italie, qui voit dans son amitié une garantie précieuse pour la sécurité et le développement de sa colonie d'Erythrée. Après s'être assuré les bonnes grâces de l'imam Yahya, le gouvernement de Rome a voulu se rapprocher aussi d'Ibn Séoud ; le 10 février 1932, il signait avec lui une convention d'établissement et un traité de commerce. Après quoi, l'Italie se flatta d'avoir réconcilié les deux souverains rivaux, qui, pourtant, n'avaient rien abandonné de leurs prétentions antagonistes. Les deux diplomates italienne et britannique ont poursuivi depuis dix ans sur la rive orientale de la mer Rouge des actions parallèles, dont le principal résultat a été de fortifier tantôt l'un, tantôt l'autre des souverains locaux, d'exaspérer leurs ambitions et enfin de semer l'inquiétude et la défiance dans toute une partie du monde musulman.

Un second point demanderait à être éclairci : quels sont exactement les rapports actuels d'Ibn Séoud avec l'Angleterre ? Après avoir longtemps cherché à réconcilier le chef ouahabite avec leur protégé, le roi Hussein, les Anglais s'inclinèrent devant le fait accompli — la victoire du premier sur le second — et crurent pouvoir faire avec le nouveau souverain du Hedjaz ce qu'ils avaient fait avec l'ancien. Ibn Séoud accepta de l'Angleterre une pension confortable, des cadeaux et du matériel de guerre. Les correspondants qui ont suivi les opérations du mois d'avril nous apprennent que l'armée ouahabite possède des tanks, des avions de bombardement et des appareils de T.S.F., dont la provenance n'est guère douteuse.

Cependant, les relations du souverain ouahabite avec le gouvernement de Londres ont subi, depuis 1927, un refroidissement assez sensible. On sait que l'Angleterre s'était fait céder par l'émir de Transjordanie le petit port d'Akaba, dont l'Amirat voulait disposer comme base navale. Ibn Séoud contesta la validité de cette cession, qui contrariait sa politique. Lorsqu'il signa à Djeddah, avec les Anglais, le traité du 20 mai 1927, la question d'Akaba fut formellement réservée. Or l'Amirat n'a pas renoncé à son projet ; prévoyant le cas où le canal de Suez serait rendu inutilisable, elle songe à relier Akaba, par voie ferrée, à Maan, d'où le chemin de fer assure les transports vers Caïffa. Les communications seraient ainsi garanties entre l'Océan Indien et la Méditerranée, non seulement par la voie du golfe Persique, à travers l'Irak, mais aussi par la mer Rouge, à travers la Palestine. Jusqu'à présent, sur cette question d'Akaba, le roi du Hedjaz s'est montré d'autant plus irréductible qu'il sait qu'il a derrière lui tout le monde arabe du Proche-Orient.

Maurice PERNOT

(Le Journal des Débats du 11 mai)

### La crise religieuse en Allemagne

Au cours de leurs réunions à Scharzfeld (partie méridionale du Harz), les organisations englobées dans la communauté de travail du mouvement des chrétiens allemands ont décidé de se dissoudre en vue de laisser la voie libre à la constitution d'un mouvement religieux allemand unifié et bien coordonné.

Le professeur Wilhelm Hauer, de Tubingue, a été élu chef. Les membres de la nouvelle organisation ont, sous la foi du serment, affirmé qu'ils n'appartenaient à aucune ligue secrète, à aucune loge maçonnique, à aucun ordre de Jésuites ou à aucune autre religion.

# SAUVONS L'UNIVERSITÉ

en protégeant les nôtres

Un plan simple mais très approprié

Il se résume à ceci : Vous achetez une police spéciale à Dotation de 30 ans, d'où découlent immédiatement des bénéfices pour l'Université, et en même temps, pour vous, la protection de l'assurance-vie payable à votre succession ou bénéficiaire. D'autre part, ce contrat constitue un fonds de \$1,000, \$2,000, \$5,000, ou davantage, dont vous pourriez jouir dans vos années de retraite.

Le système d'assurance-vie que l'on vient d'inaugurer au bénéfice de l'Université de Montréal n'est pas nouveau. Des projets semblables ont été mis à exécution au Canada et aux Etats-Unis pour sauver de la gêne financière des collèges, des hôpitaux et des églises.

Trois compagnies ont été autorisées à émettre cette police à 30 ans au bénéfice de l'Université la Canada Life Assurance Co., la Sovereign et la Montreal Life.

Ce projet ne s'adresse pas seulement aux diplômés de l'Université de Montréal, mais à tous ceux qui ont à cœur de faire de cette institution le plus puissant foyer de culture française en Amérique.

Devenez un bienfaiteur des générations futures tout en assurant une dotation pour vos vieux jours ou la protection aux vôtres en cas de décès.

adressez-vous :  
COMITÉ DU FONDS DE DOTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
480, rue Sherbrooke, est  
PLateau - 8017

# LES LETTRES ~ LES ARTS

## Humanisme chrétien et Culture classique

Les mots sont comme les monnaies. Les plus employés, parce qu'ils sont les plus suggestifs, finissent par perdre les traits incisifs de leur frappe première. Plus que jamais ils circulent, car ils ont gagné la confiance totale du public; véritable monnaie de compte pour l'esprit, ils facilitent l'échange des idées et deviennent les « lieux communs » du langage comme de l'intelligence. On se rallie autour d'eux, comme autour des plus sûres valeurs traditionnelles, sans plus se préoccuper trop de ce qui primitivement leur donnait originalité et vigueur, dans le dessin précis de leur contenu et de leur composition.

Mais, comme les monnaies aussi, les mots sont des titres gagés sur un contenu réel qui seul légitime leur usage et soutient leur crédit. Que le contenu s'affaisse, et l'on se trouve un beau jour devant de déconcertantes variations; on n'a plus entre les mains que de la « fausse monnaie ». Il est temps de se rabattre sur les richesses « réelles » au delà du papier fiduciaire.

Ainsi en va-t-il dans la vie de l'intelligence, les crises qu'elle traverse nous obligent — heureuse obligation — à contrôler de près les mots dont nous avons fait depuis des siècles le véhicule de nos pensées. Car, si les mots fléchissent, c'est qu'en réalité leur contenu a perdu sa consistance précise, et que, « lieux communs » désormais, ils n'incarnent plus que des pensées anémiques et irréelles. Le verbalisme est la fausse monnaie de l'intelligence. On se paye de mots.

Or, s'il est un mot expressif et traditionnel, en lequel nous trouvons la garantie de notre formation nationale et spirituelle, c'est bien celui de *culture classique*, monnaie solide parce qu'elle est fondée sur une permanente et infrangible réalité, la réalité de la nature humaine elle-même. Encore est-il que cette réalité qu'il contient et exprime, il en faut fréquemment, et plus attentivement que jamais aux heures de crise, en assurer la permanence et l'intégrité sous les vocables qui en sont le véhicule.

Mais que constatons-nous si nous posons d'un peu près ce contrôle et analysés, dans un délectable inventaire, le contenu effectif, et actuel en nos esprits, de cette *culture classique*? Pour la plupart d'entre nous, très spontanément — si spontanément que nous n'imaginons pas d'autre contenu possible — ce mot évoque le cycle de culture dont les chefs-d'œuvre couvrent les XVIIe et XVIIIe siècles, eux-mêmes expression d'une « renaissance » engagée un siècle plus tôt en Italie, et qui procraurait aux Occidentaux le magnifique capital de l'antique civilisation gréco-romaine. Pour demeurer dans la production française de cette renaissance, nous incarnons en Budé l'humanisme, en Ronsard le lyrisme, en Corneille et en Racine la tragédie, en Boileau l'art poétique, en Molière la comédie, en Bossuet l'éloquence, — faudrait-il dire en Descartes la pensée? — Renaissance vraiment, dans son contenu et dans sa forme, dans ses sources, dans son esprit, que cet âge classique, fondé sur la raison des grecs et sur l'ordre de Romains, avec cette curiosité aiguë et cette confiance en l'harmonie du vrai et du beau, avec cette ardeur candide — au début du moins, dans le Quattrocento florentin ou à la cour de François Ier —

qui croyait assister à la naissance d'un monde nouveau.

Mais ce monde n'était pas de tous points nouveau; il faudrait quelque naïveté et une grande ignorance de l'histoire pour partager la vanité des lettrés humanistes et leur prétention à être, dans la civilisation occidentale, un commencement absolu. Burckhardt et Voigt ont, au XIXe siècle, paré de leur massive érudition et construit en thèse doctrinale cette prétention des humanistes; à leur suite, on a en quelque sorte hypostasié la Renaissance (avec une majuscule!). Notre concept courant de *culture classique* enregistre sans contrôle cette théorie sur l'évolution des lettres et de la pensée; il en est même aujourd'hui à peu près exclusivement composé. Pâtüre insipide des manuels, cliché pour discours solennels, aliment des plus creuses polémiques, cette interprétation de la « renaissance » et de la « culture classique » est à ce point ancrée dans nos imaginations que nous devenons imperméables à l'observation des faits les plus patents de l'histoire. Fausse « monnaie des mots, qui a laissé échapper ou fluer les richesses réelles de l'humanisme total.

La Renaissance n'est pas un commencement, elle est un terme. Elle est la troisième phase, au XVe et au XVIe siècles, de la vaste entreprise de récupération du capital culturel de l'Antiquité, qui couvre déjà tout le Moyen Age. Elle réalise spécialement cette conquête dans le domaine des lettres et des arts; mais depuis longtemps, depuis la « renaissance carolingienne » (IXe s.), le travail est en cours, avec les renaissances et les poussées coutumières en régime humain.

L'une de ces poussées décisives se produisit aux XIIIe-XIVe siècles, à la faveur d'une transformation économique et sociale sans précédent, qui sur plusieurs points inaugura le monde moderne. La curiosité de l'esprit se manifesta jusqu'à l'intempérance; on se précipita sur les œuvres de l'Antiquité, dans les écoles parisiennes d'alors, avec autant de ferveur que deux siècles plus tard en pleine Florence. Virgile et Horace sont lus, transcrits, résumés, transposés; Ovide inspire de nouveaux *Art d'aimer*; les discours de Cicéron alimentent d'innombrables traités de rhétorique; les *Institutions* de Quintilien et de Priscien font loi dans les écoles. Enfin et surtout, Aristote est révélé par masses successives, et des équipes de traducteurs en livrent aux universités naissantes les textes difficiles, que bientôt, malgré les défenses de l'Eglise, fort inquisiteur de cette ivresse rationnelle, on enseigne dans toutes les facultés d'arts.

Renaissance, oui, renaissance vigoureuse et lucide, dont un Abélard, un Hughes de Saint-Victor, un Jean de Salisbury, un Pierre de Blois, sont, chacun à sa manière, les témoins qualifiés et séduisants. Humanisme équilibré, qui n'est pas qu'effervescence littéraire, mais explication rationnelle de l'homme et du monde; humanisme de l'esprit et de la doctrine, et non pas seulement de la lettre et des formes. Humanisme chrétien surtout, car même quand les ardeurs rationnelles ou les entraînements esthétiques marquent quelque dérèglement, la présence mystique de Dieu et du Christ maintient un climat religieux, au principe des jugements comme dans l'inspiration des formes plastiques.

Telle est la perspective, ou certes, il

n'est point question d'évincer les originales fécondités du Quattrocento italien ou du XVIIe siècle français, mais où est restauré, dans son dynamisme total, l'ample renaissance qui soulève les grands siècles du Moyen Age, ceux d'Abélard et de Thomas d'Aquin, ceux d'Henri d'Angleterre et de Louis de France.

Car au cœur de cette renaissance et de cet humanisme, animés et transposés par l'esprit chrétien, c'est saint Thomas que nous rencontrons, et non pas Descartes, qu'il nous fallait bien citer, tout-à-l'heure, dans la solidarité spirituelle des maîtres de ce fameux XVIIe siècle. En entendant dans la bouche des mêmes pédagogues de nos collèges l'exaltation de la Renaissance et l'éloge de saint Thomas d'Aquin, je me demande s'ils sentent la secrète et irréductible discordance qui rend incohérent pareil rapprochement. Cette incohérence, que dissimule le verbalisme et les routines, dénonce, à qui sait voir, l'équivoque de cette position et oblige à réviser, selon l'authentique histoire, le sens juste et complet de la « renaissance », de ses étapes, de ses objets successifs.

L'humanisme littéraire et esthétique, la « culture classique », sont condamnés à verser dans l'artifice et dans la vanité, s'ils ne sont pas le fruit d'un humanisme de l'esprit et de la raison, celui dont Aristote fut le maître au XIIIe siècle. Ils sont menacés surtout de céder au goût païen de la nature, aux caresses des lumières terrestres et de la beauté charnelle, si leur trésor n'est pas assumé par une haute spiritualité chrétienne. Le véritable humanisme chrétien, est, doctrinalement, dans la philosophie d'un saint Thomas d'Aquin et dans le gouvernement d'un saint Louis.

Il est temps de dissiper les équivoques, et de reconnaître le lieu et les sources de notre richesse réelle, sous les mots usés et la fausse monnaie en circulation.

Un maître éminent d'Harvard, Ch. H. Haskins, a publié récemment un très bel ouvrage intitulé *The Renaissance of the Twelfth Century*. Titre et dénomination parfaitement exacts. C'est avec un documentation plus explicite, une philosophie plus élaborée, un sens théologique plus averti, que l'*Institut d'Etudes Médiévales* d'Ottawa a repris ce thème dans un volume qui vient de paraître: *La Renaissance du XIIe siècle. Les Ecoles et l'Enseignement, spécialement l'Enseignement de la Théologie*. On y verra quel est, dans la juste perspective de l'histoire et à l'encontre des clichés de Burckhardt, le véritable contenu spirituel de notre culture classique et de notre humanisme chrétien, à l'ère du Canada français.

M. D. CHENU, O. P.

(La Revue Dominicaine)

### Le tour du monde en 3 minutes

Un commerçant de New-York a envoyé l'autre jour, à un ami qui habite en face de chez lui, un télégramme de 24 mots, en exigeant qu'il fasse le tour du monde. C'est ainsi que la dépêche a été transmise, tantôt par fil, tantôt par câble, de New-York à San-Francisco, de San-Francisco à Shanghai, de Shanghai à Londres via la Sibérie, la Suède et le Danemark, et de la capitale anglaise à New-York. L'itinéraire a été parcouru en 3 minutes 46 secondes. Le précédent record était de 4 minutes 10 secondes.

## Deux inspiratrices de Lamartine

La vie des grandes dames des temps qui ne sont plus, dames célèbres soit parce qu'elles ont joué un rôle en littérature ou en politique, ou simplement dans la vie d'un grand homme, a toujours exercé un prodigieux attrait sur les générations qui les ont suivies. Dès qu'il s'agit d'elles ou de l'une d'entre elles, notre curiosité n'est jamais satisfaite. Nous voulons tout connaître; leur visage, leur âme, leurs qualités, leurs défauts, et rien ne nous paraît insignifiant, rien ne nous est indifférent dès qu'il est question d'une de ces grandes figures du passé, que ce passé soit lointain ou rapproché. De là, le grand nombre d'œuvres qui leur furent consacrées, et de là aussi le succès de ces nombreux ouvrages.

Mais il n'y a pas que de grandes dames qui soient entrées dans l'histoire; d'humbles filles du peuple y sont entrées avec elles. Pour que ce miracle se soit produit, il a parfois suffi d'une simple anecdote avec un de ces hommes marqués pour la postérité. Tel est le cas de la touchante et pure Graziella, la jolie fille aux yeux noirs de l'île de Procida, près de Naples, qui conçut pour Lamartine un si invincible attachement qu'elle en mourut à seize ans.

Le poète, qui n'avait alors que vingt ans, ne la quitta pas sans regret, puisque cette séparation lui inspira des strophes immortelles qui débutent ainsi:

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente  
Déroule ses flots bleus au pied de l'orange

« Il y a toujours au fond de mon cœur, dit-il dans ses *Confidences*, une larme qui filtre goutte à goutte et qui tombe en secret sur la mémoire de Graziella pour la rafraîchir et l'embaumer en moi. »

Il aime sans doute d'un amour plus profond Julie de Desherettes, la femme du physicien Charles. Sous le nom de Julie, c'est l'héroïne de Raphaël, et c'est elle que le poète a immortalisée sous le nom d'Elvire.

Il avait vingt-six ans lorsqu'il rencontra, aux eaux d'Aix, en Savoie, cette charmante femme qui, quoique née à Paris, était crêlée par sa mère et avait été élevée à Haïti. On sait que leur douloureux roman dura peu, et que la jeune femme mourut, emportée par une maladie de poitrine. Lamartine, qui venait d'écrire pour elle « Le Lac », exhala son désespoir dans des strophes dont les plus connues sont: *Le Crucifix, l'isolement, Le Soir, L'Apparition, Le Temple, Le Désespoir*.

Il a fait suivre *Le Crucifix* de cette note:

« Ceci est une méditation sortie avec des larmes du cœur de l'homme, et non de l'imagination de l'artiste. On le sent, tout y est vrai. »

« Les lecteurs qui voudront savoir sous quelle impression réelle j'écrivis, après une année de silence et de deuil, cette élégie sépulcrale, n'ont qu'à lire dans *Raphaël* la mort de Julia. Mon ami M. de V. (M. de Virieu), qui assistait à ses derniers moments, me rapporta de sa part le crucifix qui avait reposé sur ses lèvres dans son agonie. »

## LA MUSIQUE

### Illiaschenko

Illiaschenko est un compositeur russe, probablement peu connu ici, dont M. Roland Leduc a entrepris de faire connaître l'œuvre. Se faisant, dans ce but, impresario et interprète tout à la fois, M. Leduc organisait, la semaine dernière, un concert qui eut lieu mercredi soir et attira assez de monde pour emplir la petite salle Tudor. C'était une sorte de fête russe à laquelle prenaient part des musiciens russes et canadiens et où s'étaient donné rendez-vous la colonie russe de Montréal et des Canadiens de diverses origines.

Il n'y avait pas que de la musique russe au programme, si celle-ci prédominait. D'Illiaschenko, les auditeurs écoutèrent, avec intérêt, cinq œuvres: deux préludes, joués au piano par M. Jean Leduc et dansés par Mlle Xenia Petrova; deux complaintes russes et des variations sur un thème russe, naturellement, jouées sur le violoncelle par M. Roland Leduc. *Préludes* pleins d'une grâce mélancolique, que Mlle Petrova dansa avec goût et discrétion et que M. Jean Leduc joua avec délicatesse. *Complaintes et Variations* fort intéressantes, écoutées avec une satisfaction évidente par l'auditoire, et jouées par M. Roland Leduc avec une chaleur qui trahissait l'amitié qui le lie à l'auteur. M. Leduc n'exprimait ses regrets de n'avoir pu faire entendre à Montréal d'autres œuvres d'Illiaschenko: ces complaintes et ces variations, si intéressantes qu'elles soient, restent impropres à faire connaître la manière du compositeur, dont la liberté d'allure et le goût de l'atonalité se trouvaient limités par la nécessité de respecter les thèmes traditionnels dont ces complaintes et ces variations sont le développement.

À côté de ces quelques œuvres d'Illiaschenko, le clou de cette soirée fut le *Quatuor No 12*, de Mozart, joué par un groupe nouveau qui paraissait pour la première fois en public: M. Lucien Sciotte et Mlle Annette LaSalle, violons, M. L. Robert, alto, et M. Roland Leduc, violoncelle. Ce nouveau quatuor mont-réalais, de formation récente, et qu'on entendra probablement plus souvent à partir de l'automne, s'imposera rapidement à l'attention du public. Ses membres ne travaillent ensemble que depuis quelques mois, et déjà ils ont réalisé une belle unité. Ils ont atteint une qualité essentielle à un groupement de ce genre et qu'on ne trouve pas toujours dans des quatuors qui ont fait une plus longue carrière: l'identité des timbres, la fusion des sonorités propres à chacun en une sonorité nouvelle qui est celle de l'ensemble. Il y a sûrement quelque chose de dirigé, mais on le sent à peine: ce n'est pas un instrument accompagné de trois autres, ce sont quatre instruments qui jouent sur un même plan. Ce souci de l'homogénéité nuit-il à l'entrain du quatuor? Ou doit-on attribuer à la chaleur qu'il faisait ce soir-là le léger défaut de vivacité qu'on aura remarqué? Car on sait que la chaleur affecte considérablement les cordes des instruments. Cette œuvre, comme toutes les autres de Mozart, est faite de grâce, de légèreté, et

le manque d'entrain lui donne une mélancolie qui lui sied peu.

Outre la musique instrumentale, le programme de ce concert comprenait un groupe de danses exécutées par Mlle Xenia Petrova, seule d'abord, puis avec quatre compagnes. On aura remarqué que cette danseuse russe a un goût marqué pour l'espagnol, le mauresque et le bohémien: seuls les *Préludes* d'Illiaschenko étaient russes; le reste comprenait une *Danse mauresque*, de Velverde, une danse sur des airs bohémiens, et le *Boléro*, de Ravel. De cette dernière œuvre, dansée sans décor et sans orchestre, il ne restait que le rythme que M. Jean Leduc respecta de son mieux au piano. Le seul fait pour les danseuses de n'avoir pas fait de faux pas et d'avoir évolué avec grâce et sans accident sur une scène aussi exigüe que celle de la salle Tudor est déjà digne de louanges.

Enfin, pour rendre plus complète l'atmosphère russe, il y avait un chœur russe, celui de la cathédrale russe, dirigé par M. N.-I. Koursky. Chœur mixte, peu nombreux mais bien entraîné et docile, qui chanta quelques airs religieux et autant d'œuvres profanes, œuvres de folklore pour la plupart. Sans avoir la puissance et l'ampleur d'ensembles plus imposants, le chœur de la cathédrale russe possédait les caractères bien connus de ces groupements.

Ajoutons que pendant cet agréable concert, un grand portrait d'Illiaschenko ornait la salle.

Georges LANGLOIS

Docteur Tancrède Asselin, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. DO 3087. (1)

### Un film « royal »

Le roi George est né à Marlborough House le 3 juin 1865, il y aura l'an prochain 70 ans. On prépare dès maintenant à cette occasion la convocation à Londres de tous les chefs des gouvernements coloniaux et des Dominions et l'on profitera probablement de leur présence pour procéder à un premier examen des diverses questions soulevées par l'échec des accords d'Ottawa venant en expiration en 1936. Cette année même, afin sans doute de créer un état d'esprit propice, on va projeter un film biographique du souverain préparé de longue main. Cette « bande » montrera le souverain dans les diverses manifestations de sa vie aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, depuis son couronnement jusqu'à ces derniers temps. M. John Drinkwater, l'écrivain bien connu, auteur d'une biographie de lord Byron, qui en a écrit le prologue, en fera également le commentaire.

### LA PHARMACIE MONTRÉAL

toujours soucieuse de satisfaire sa nombreuse clientèle fait la livraison gratuitement dans un rayon de 20 milles de Montréal, pendant la saison d'été.

LA PHARMACIE QUI NE FERME JAMAIS

Charles DUQUETTE, propriétaire

## Livres nouveaux

LA CRISE DE LA VÉRITÉ, par Johan Hjort. Traduit par le Colonel Cros. Un vol. in-16 Jésus chez Ernest Flammarion.

De nos jours nous entendons parler partout de crises, non seulement dans le domaine économique, politique et social, mais même dans les régions sereines de la Science, c'est-à-dire dans ce que la conscience des hommes, depuis des milliers d'années, considérait comme le règne du vrai et de l'inébranlable. On a soulevé des problèmes que la pensée européenne tenait pour résolus depuis longtemps; on a soumis à la critique et au doute des notions fondamentales telles que la simultanéité et les relations de cause à effet. On a employé les termes « ligne droite » et « dimension » pour signifier en même temps des notions nouvelles et des concepts anciens. C'est à la théorie de la relativité d'Einstein que revient la responsabilité principale de cet état de choses. Cette *Crise de la vérité* entraîne dans la logique des contradictions qui ne font qu'apporter de la confusion dans le raisonnement et détournent l'homme moyen de la Science et de la pensée rationnelle.

L'auteur, qui a consacré la plus grande partie de sa vie à mettre la science biologique au service de la vie pratique a essayé de découvrir la cause originelle de cette perturbation intellectuelle: il croit que cette cause réside dans les théories qu'il appelle les « ismes », qui créent une confusion funeste entre les faits d'expériences et les images de l'esprit. Il trouve aussi cette cause dans la domination croissante de l'esprit oriental: ce dernier, dans sa forme actuelle, n'est que ce même sophisme qui, dans le passé, à plusieurs reprises, l'a emporté sur la pensée européenne, depuis l'époque où Platon l'a combattu en Grèce, il y a quelques milliers d'années.

M. le Professeur Hjort montre, par des exemples pris dans les domaines de la physique, de la biologie, et de la sociologie, la vraie nature de ce sophisme: il consiste à confondre les créa-

tions de l'imagination avec les faits de la réalité. L'ouvrage fait ressortir que la critique de la science classique et de la civilisation européenne n'a réussi en rien à altérer les notions que nous avons tirées de l'expérience: ces notions ayant leurs bases dans les principes de la science classique, les principes de la science nouvelle ne peuvent pas réclamer pour eux une nouvelle évaluation des valeurs anciennes.

Dans le dernier chapitre, l'auteur fait un appel vibrant à la jeunesse d'Europe pour l'exhorter à s'unir, de manière à faire prévaloir le programme désormais vital pour les Nations européennes: « S'unir et prospérer. »

J. A.

LES CROISADES, de F. Funck-Brentano, de l'Institut. Dans la collection « Hier et Aujourd'hui » d'Ernest Flammarion. Un vol. in-16 Jésus sous couverture illustrée en héliogravure, ornée de quatre planches hors-texte.

À la fin du XIe siècle, de longues files de moines, de chevaliers ayant une croix d'or ou de laine brune sur l'épaule, de paysans suivis de charrettes où s'entassaient femmes et enfants, s'allongèrent à travers les plaines de l'Europe vers l'Orient.

L'appel de Pierre l'Ermite, du pape Urbain II, toute la Chrétienté s'est dressée pour reconquérir le tombeau du Christ et délivrer Jérusalem du joug des Infidèles. C'est la première Croisade qui commence et que d'autres, jusqu'à celles de saint Louis, vont suivre pendant deux siècles.

Dans un magnifique volume inédit que la Collection « Hier et Aujourd'hui » s'honore de publier, F. Funck-Brentano les évoque. Un grand historien a su être à la fois un poète et un réaliste.

La tâche était difficile: il fallait montrer le magnifique élan de foi qui pousse à travers le monde, par les mers et la terre, ces soldats du Christ, mais, en même temps, n'altérer en rien le haut et pittoresque relief réaliste de ces

expéditions où le goût de l'aventure se mêle à l'ardeur religieuse. Il fallait montrer leur haute noblesse morale, mais aussi l'énorme changement social et économique qu'elles apportent en mettant l'Europe en face de ce monde inconnu qu'est l'Orient.

Les magnifiques pages colorées, ardentes, vraies, et qui gardent quelque chose des chroniques du Moyen Age! À suivre ces hommes qui conquirent la joie, la souffrance, la disette, on a l'impression d'ouvrir un splendide livre de miniatures anciennes où les couleurs s'accumulent à la fois dans une étonnante féerie et dans une vive vérité.

J. A.

BÉRINZENNE, roman par Henri Davignon, de l'Académie de Belgique. Un vol. in-16 à la librairie Plon et dans toutes nos bonnes librairies.

On pourrait appeler ce roman « Un mariage avec la terre. » *Bérinzenne* est à la fois le nom d'une personne et la désignation d'un lieu. Le lieu est sauvage, entre rêve et réalité, exactement à la limite des anciennes principautés ecclésiastiques de Liège et de Stavelot. Une tradition légendaire y fait passer la route romaine, seule trace fréquente parmi des marécages et des tourbières, dans la fagne spadoise à la ligne de partage des eaux de l'Ambève et de la Vesdre. Le souvenir du soldat de l'ancien régime, qui bâtit là une ferme fortifiée et lui donna son nom, engendra chez un de ses humbles descendants, par l'intermédiaire d'une vieille fée déçue, un appétit de conquête et de possession. Tout y cède: et la chance qui, par un coup de bourse, le met à même d'acheter le domaine, et l'amour qui l'a d'abord précipité dans les rets d'une aventurière, et la vie qui confond son élan avec celui des sapins qu'il plante et fait croître dans le terroir ingrat, et la mort elle-même qui le couche prématurément parmi les taillis épars.

Marié avec la terre de *Bérinzenne*, Robert Maujean enrichi, abandonné, frappé enfin d'une balie perdue, trouve en elle son prolongement. Quelqu'un a rejoint son rêve solitaire. L'a transposé sur le plan surnaturel tout en le mêlant à une intrigue paysanne âpre et mou-

vemente. La figure de Claire Martin-champs apparaît inoubliable dans ce décor et dans ce milieu observé de près. En elle la terre se révèle poésée sans rien abandonner de ses rudes apparences. Par elle un enfant s'approprie à poursuivre cette vie commandée par la réalité mais conduite par le songe. La solitude le marque dès qu'il accède à la possession de *Bérinzenne*.

En ce captivant roman où ses dons d'observateur et de psychologue trouvent une utilisation conforme à son régionalisme profond, l'auteur du *Vieux Bon Dieu* et de *l'Ardennaise* atteint l'apogée de sa manière. *Bérinzenne* est un magnifique récit, romanesque à souhait, plein de poésie. Henri Davignon y déploie la maîtrise dont l'*Épénouissement*. — J. A.

NAPOLEON IER. Une Vie, tome II, (1806-1821), par Friedrich M. Kirchschen. Traduit de l'allemand par Jean-Gabriel Guidau. Un vol. in-8 carré sur alfa. Chez Plon, à Paris, et dans toutes nos bonnes librairies.

Nous avons dit, ici même, lors de la publication récente du premier volume du *Napoléon Ier* de l'historien allemand Kirchschen, ce qui fait la très haute valeur de cet ouvrage et ce qui en imposait la traduction.

Vers le milieu du siècle dernier, le culte de Napoléon connut une période de tiédeur pour se réveiller, après 1890, lorsque les travaux des historiens lui eurent aplani les voies. L'auteur de ces deux volumes est resté étranger à ces mouvements d'opinion. Dès sa seizième année, il avait conçu l'idée d'écrire l'histoire de Napoléon et de son temps « sur des bases inconnues jusqu'alors faute de sources authentiques. » Toute sa vie il est resté fidèle à cette mission.

Il a représenté Napoléon tel qu'il était, en laissant parler les événements avec leurs causes et leurs conséquences, « sans écouter ses sympathies ni ses haines. » Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire le remarquable chapitre qu'il consacre, dans ce deuxième volume, à la campagne d'Iéna, aux responsabilités de la Prusse et de Frédéric-Guillaume III, en 1806. « On ne peut rendre, écrit-il encore dans sa con-

clusion, Napoléon responsable de la guerre de 1805, ni de celles de 1806-1807. »

C'est pour la même raison qu'il a évité toute « fantaisie et toute spéculation psychologique ». Retoucher le héros, déclare-t-il, n'était pas nécessaire: la vie de Napoléon est un roman plus dramatique que ne saurait l'imaginer le plus grand poète.

La lecture de ce second volume confirmera pleinement le lecteur dans la haute opinion qu'il s'est faite de la valeur du premier. Par la richesse d'une documentation qui est le résultat d'une vie entière de travail, par une information sûre et toujours précise, par les vues synthétiques de l'auteur et sa rare impartialité, le *Napoléon Ier* de Kirchschen mérite une place à part, à côté des meilleurs travaux français consacrés à cet inépuisable sujet. — J. A.

MÉMOIRES DU COMTE DE FORBIN, Chef d'escadre (1656-1709), publiés par Jacques Boulenger à la « Nouvelle Bibliothèque des Voyages ». Un vol. in-80 écu avec 8 gravures hors texte. Chez Plon, à Paris, et dans toutes nos bonnes librairies.

S'il fut jamais un « loup de mer » c'est Forbin dont les *Mémoires* paraissent dans la *Nouvelle Bibliothèque des Voyages*. Il avait moins de douze ans, quand il commença de servir en qualité de cadet de la marine avant 1668; il en avait cinquante-deux quand il prit sa retraite en 1709; de ces quarante années, il en passa bien peu sur la terre. Il navigua jusqu'aux îles d'Amérique, puis jusqu'aux Indes, il alla au Siam et séjourna à Bangkok, il fit la guerre de course en compagnie de Jean Bart, il participa à la bataille de la Hogue d'où il ramena son vaisseau, durant la guerre de la Succession d'Espagne il fit une extraordinaire campagne en Adriatique, le reste du temps, il l'employa à combattre dans la Méditerranée et dans la Manche pour le service du roi. En 1708, il fut chargé de commander la croisière qui avait pour objet de mener Jacques Stuart en Écosse afin d'y tenter un impossible débarquement et il ne s'en tira qu'à force d'expérience et d'habileté. Après cette équipée, le ministre s'obstina à laisser

Forbin à Dunkerque au lieu de le nommer à Toulon comme il le désirait, il finit par donner sa démission en 1709. Il mourut à Marseille en 1773, après une vie de marin bien remplie.

Les *Mémoires* de Forbin ont été rédigés de son vivant et sous son contrôle. Les pages où notre homme narre la grande ambassade de Louis XIV au Siam et décrit ce pays sont particulièrement précieuses et nous donnent les indications les plus complètes sur les tentatives du roi de France pour convertir et annexer le Siam.

Rien n'est plus passionnant que le récit de cette vie passée à parcourir les mers. Il est peu de textes qui donnent aussi bien l'impression de ce que pouvait être la vie des officiers de marine sous Louis XIV et les renseignements historiques que contiennent les *Mémoires de Forbin* sont d'une importance sans prix. — J. A.

ULLE, par Vicki Baum. Traduction Eugène Bestaux. « Nouvelle série de romans ». Chez Stock à Paris.

Même après *Lac-aux-Dames*, même après *Grand-Hôtel*, la prédilection des admirateurs de Mme Vicki Baum reste à Ulle. C'est le roman où peut-être la romancière viennoise a trouvé la meilleure expression du meilleur d'elle-même: une exquise sensibilité jointe au goût amusé, ironique de la bouffonnerie, souvent atroce, de la vie moderne.

Ulle le difforme, le nain, est bien celui qui pouvait veiller et cet humour et cette tendresse! Le récit de son enfance dans sa famille et chez les saltimbanques met à lui seul le présent livre en tête de l'oeuvre de Mme Vicki Baum. Nous voyons ensuite Ulle s'élever, devenir célèbre; sa roulotte est le centre d'une agitation mondaine, il goûte à la vie élégante et intellectuelle, parvient à l'amour. Mais la désillusion est grande — grande aussi la leçon de sagesse.

Ce qui, immanquablement, met hors de pair Mme Vicki Baum, c'est qu'elle connaît la dureté de la vie, la réelle peine des humbles et qu'elle fait jaillir, de ce fond de camaraderie humaine, toute la gaieté des forces vives. — J. A.